

# eccissien

# Dossier

La Propreté urbaine par Martine OFFROY, Maire Adjointe chargée des espaces verts et de l'Environnement.

page 6

# **Album**

2º édition des Rencontres autour du livre pour enfant.

page 12

# Coup d'œil

Modification du POS. valant P.L.U.

page 22

# **Sport**

Tennis de table, des actions tous azimuts.

page 24

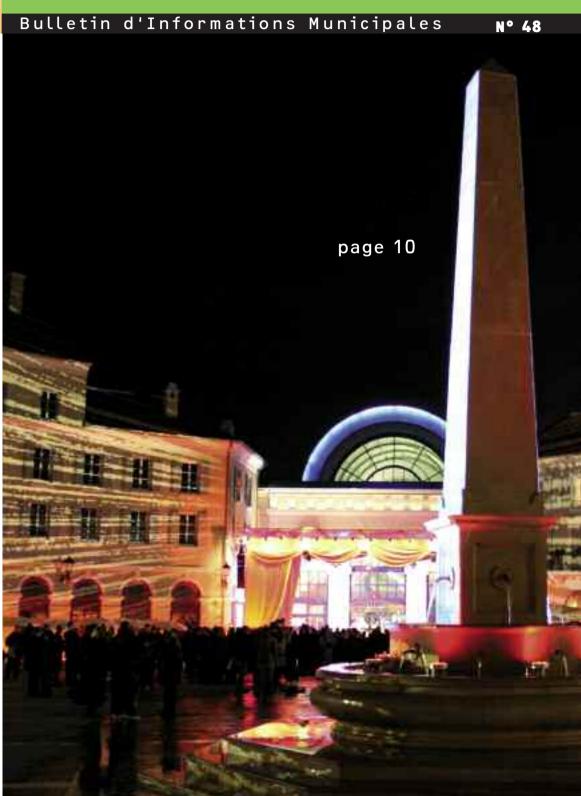
# Au quotidien

Démarche : cartes de transport Rubis, Améthyste et Fuschia.

page 30



www.mairie-serris.net



## Info Mairie



**Lundi:** ......14 h 00 - 18 h 00

*Mardi à vendredi :* .....9h∞-12h∞,14h∞-18h∞

**Samedi:** ......9 hoo - 12 h oo

Accueil Mairie:





Dupré

Mme Rancé





# Élections 2007

# Élections présidentielles

1er tour : dimanche 22 avril 2007 2e tour: dimanche 6 mai 2007

# Élections législatives

1er tour: dimanche 10 juin 2007 2e tour: dimanche 17 juin 2007

# Horaires des services municipaux

Mairie de Serris

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net E-mail: contact@mairie-serris.net

• Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00 Du mardi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 -18 h oo

• Service Enfance-Jeunesse et restauration:

**Tél.:** 01 60 43 6 766 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)

• Service Finances: **Tél.:** 01 60 43 52 02

 Services Techniques **Tél.:** 01 60 43 52 01

· Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: **Tél.:** 01 60 43 67 63

• Service Enseignement & Sports: **Tél.:** 01 60 43 52 26

• Service Culturel: Tél.: 01 64 63 36 95

• Service Fêtes et Animation :

Tél.: 01 60 43 52 07

Police Municipale:

**Tél.:** 01 60 43 27 15

Lundi, mardi ; jeudi et vendredi : 9 h oo - 12 h oo

et 14 h oo - 18 h oo Mercredi: 14 h 00 - 18 h 00

• Service Social: **Tél.:** 01 60 43 52 38

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'ASV les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP et APA et les demandes de repas à domicile.

## Des bus de nuit pour le Val d'Europe

Depuis le 9 décembre 2006, la ligne Noctilien N130 est prolongée jusqu'au Val d'Europe. Opérée par la SNCF, elle s'arrêtait jusqu'à présent à Torcy. Elle dessert dorénavant les deux gares routières et RER du Val d'Europe : Val d'Europe Serris-Montévrain et Marne-la-Vallée Chessy ; au départ de la Gare de Lyon. Quatre bus par nuit font la route dans chaque sens.

Plans de ligne et horaires sur www.ratp.fr et au 0892 68 77 14 (0,34 euro/min.).

# Location de salles pour les particuliers

Nous vous rappelons que les locations de salle pour les particuliers sont gérées par les Services Techniques.

Horaires d'accueil du public : - mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00, - samedi, de 9 h 00 à 12 h 00.

# Dépôts des dossiers de Mariages

Nous vous rappelons que tous les dépôts de dossiers de mariage doivent s'effectuer 10 semaines avant la date de la cérémonie et en présence des 2 futurs époux.

# ÉQUIPEMENTS : PROGRAMMATION 2006-2008

(L'hôtel de ville actuel deviendra une mairie de quartier) Piscine intercommunale:.....2008 



Hôtel de Ville de Serris



# Édito

# Denis Gayaudon, Maire de Serris



# Une nouvelle place dans l'esprit du Val d'Europe.

Nous avons inauguré la Place de Toscane, le 6 décembre dernier : uniquement piétonnière, cette nouvelle place est conçue comme un lieu de détente où il fait bon flâner. Sa forme ovale, ouverte en ses deux extrémités, l'une vers les Terrasses du Centre Commercial, l'autre vers l'Esplanade du nouvel Hôtel de Ville de Serris, la positionne comme un trait d'union entre le Centre Commercial et les quartiers du centre urbain. Sur cette place, les symboles de la Toscane renvoient la sensation d'une douceur de vivre, avec ses coloris pastel, qui favorisent une atmosphère agréable et paisible, propice au farniente et à la convivialité.

Conjuguant des activités commerciales en rez-de-chaussée et des résidences en étage, la Place de Toscane se veut au cœur même de l'ambiance de la ville, à la façon d'une place de village : cheminer dans un cadre agréable, faire ses courses, dîner en terrasse et rentrer à son domicile à pied, voilà le style de vie que nous défendons à Serris. Ce nouveau lieu de passages et d'échanges s'intègre parfaitement à l'esprit du Val d'Europe, qui jette des ponts dans le temps et cherche des nouvelles cohérences architecturales, en assemblant le plus contemporain - la médiathèque de la Place d'Ariane ou le nouvel Hôtel de Ville avec cet "ovale" de Toscane et son architecture inspirée d'un passé italien.

#### Notre réseau associatif conforté!

Le 16 décembre, nous avons inauguré notre maison des associations, Équinoxe. Cet équipement permettra aux associations serrissiennes, qui n'avaient pas encore de lieu attitré, d'avoir à leur disposition des bureaux et du matériel informatique. Située au cœur du bourg, derrière la Mairie, elle correspond à notre volonté de soutien actif au réseau associatif et à ses nombreux bénévoles : ils sont au cœur de l'esprit d'échange et de solidarité qui fait que la ville de Serris est restée à sa manière un village.

#### Un Conseil Municipal serein.

Je ne souhaite pas polémiquer sur les changements récents intervenus au Conseil Municipal, suite à la dissension intervenue alors que j'étais hospitalisé en soins intensifs. Les différents points de vue ont pu s'exprimer à travers les courriers distribués dans les boîtes aux lettres, et c'est bien ainsi.

Le présent et l'avenir de Serris méritent mieux que de devenir l'enjeu de stratégies politiciennes à rebondissements. L'équipe municipale est composée de citoyens de tous horizons politiques et philosophiques dont le point commun est de porter un projet au service de Serris ; projet pour lequel 76 % d'entre vous ont voté en 2001 !

Je reste à ma place, garant de la cohésion de cette équipe : le vote du budget 2007 (porteur d'une action sociale poursuivie sans augmentation d'impôts municipaux) adopté à une très large majorité (deux voix contre) illustre bien la cohésion préservée.

Je remercie chaleureusement ceux d'entre vous qui m'ont témoigné leur sympathie à l'occasion de l'épreuve que j'ai traversée.

Toute l'équipe municipale vous présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année qui commence.

# Le Serrissien

Directeur de la publication :

Denis Gayaudon, Maire de Serris.

• Comité de rédaction :

Sylvie Audrain, Martine Offroy, Geneviève Chaffard, Philippe Descrouet, Luc Chevalier, Sylvain Guillebaud, Roger Dumont, Philippe Richard.

Secrétariat de rédaction :

Service Communication.

• Photos:

Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h.

Conception graphique :

Service Communication.

• Impression :

Imp. Concept Promotion.

• Tirage:

3 500 ex.

N° ISSN en cours d'obtention.

Denis Gayaudon,

Maire de SERRIS.



# EN VUE, TRÈS VITE

4

- Programmation de la Salle de spectacle Alfred de Musset.
- Semaine Interculturelle.
- 5° édition des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe.
- Stage Planète Sport de février 2007.

# **DOSSIER**

La propreté urbaine
Par Martine OFFROY,
Maire Adjointe
chargée de
l'Environnement
et des Espaces verts

Le guide du tri du Val d'Europe.

# L'ALBUM De Serris

9

- Téléthon 2007.
- Journée jeux pour petits et grands.
- Inauguration de la Place de Toscane.
- 2<sup>e</sup> rencontre autour du livre pour enfants.
- En bref...
- Koh Exotica: un parfum d'aventure.
- Commémoration du 11 novembre : un devoir de mémoire.

# ENCART DÉTACHABLE

**15** 

Le calendrier 2007 de Serris.

# Album:

Inauguration

de la Place de Toscan

10

# COUP D'ŒIL

 Modification du P.O.S.
 Par Anicet Fabriano,
 Maire Adjoint

chargé de l'Urbanisme

**SPORTS** 

- Tennis de Table, des actions tous azimuts.
- Résultats de mi-saison de nos associations.

# **DÉMOCRATIE**

■ Délibérations du Conseil Municipal.



# **AU QUOTIDIEN**

- Démarche : cartes de transports Rubis, Amethyste et Fuschia.
- Maison des Associations : Équinoxe sort de l'ombre.
- CAF de Seine et Marne : arrêts de travail pour maladie.
- Restaurants du Cœur d'Esbly.
- Attestations et brevet de sécurité routière.
- Prévention sécurité.
- Soutien scolaire.
- Réseau Oncoval.
- Nouveau commerce.



# **En Vue** très vite

# À l'affiche

# 4

# Ferme des Communes Salle Alfred de Musset



Geneviève CHAFFARD Conseillère Municipale Déléguée à la Culture

Samedi 13 janvier, à 21 h 00 (Tout Public)

Spectacle et humour musical: Mes scies à moi

Par Jean-Marie GERINTES

Vendredi 19 janvier, à 20 h 30 (Entrée libre)
Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain
"Les autoportraits"

Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET

Samedi 20 janvier, à 21 h 00 (*Tout Public*)
Soirée Tzigane. Concert de BALVAL, musique klezmer

Samedi 27 janvier, à 21 h 00 (Tout Public)

Cabaret Songs. Musique de cabaret allemand, exposition photos

Par Sophie LELEU

Tai Sopilie EEEEC

Dimanche 11 février, à 16 h 00 (Jeune Public)

**Spectacle de magie : L'apprenti magicien** Par Sébastien MOSSIERE

Du 5 au 10 mars

Semaine de la diversité culturelle

Samedi 10 mars, à 21 h 00 (Tout Public)

Concert musique du monde : carte blanche à ABAII

Du 15 au 18 mars (Tarif spécial)



3º édition des rencontres Théâtrales Amateurs

Vendredi 23 mars, à 20 h 30 (Entrée libre)

Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain

"Yves KLEIN"

Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET

Dimanche 1er avril, à 16 h 00 (Tout Public)

Théâtre : Les Amamafiques

Par la Cie du 7 au soir

Samedi 28 avril, à 21 h 00 (Tout Public)

Vendredi 4 mai, à 20 h 30 (Entrée libre)

**Théâtre : Hôtel Carton** Par la compagnie À suivre.

1 6

Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain "Miroirs et fenêtres"

Par Mme Sylviane HUCHET

Dimanche 6 mai, à 16 h 00 (Jeune Public)

Théâtre : Les Fables à la fontaine

Par la Cie La Petite Fabrique

Samedi 12 mai, à 21 h 00 (Tout Public)

Danse Hip-Hop: Aduna, Terre d'Aventure

Par la Cie Hip-Hop Etha Dam

Samedi 26 mai, à 21 h 00 (Tout Public)

#### TARIFS:

Spectacle tout public:

- adultes: 10 euros

- jeunes (- de 26 ans) : 5 euros

- famille (2 parents et tous leurs enfants) : 25 euros

Spectacle jeune public : 4 euros pour tous.

Conférences: gratuites

Service Culturel de la Mairie de Serris 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris. Tél. : 01 64 63 36 95 - Fax : 01 64 63 36 96 vww.mairie-serris.net - E-mail : culture@mairie-serris.net

# Venez participer à la semaine Interculturelle

D'où venons-nous? Qui est notre voisin?

Quelle est son histoire ? La ville est un havre sur lequel des vagues migratoires successives sont venues déposer leurs trésors. À nous d'en prendre conscience et de le faire fructifier.

Nous habitons tous Serris, nous venons d'horizons très différents et sommes riches de cultures qu'il serait intéressant de connaître et de partager.

Le Service Culturel de la Mairie de Serris prévoit une semaine au mois de mars 2007 pour être un temps fort de l'expression de cette diversité culturelle, au travers par exemple d'expositions (photos, objets...) et le partage de savoir-faire (cuisine, musique, calligraphie...).

Cette semaine sera clôturée par un concert d'Abaji, qui fait partie de la programmation de la Salle Alfred de Musset.

Une exposition de photos est d'ores et déjà prévue. Participez-y, faites-nous découvrir en une photo ce qui pourrait représenter les origines de vos parents ou les vôtres.

Les photos collectées seront exposées au Centre Culturel du 5 au 10 mars inclus, à l'occasion de la semaine sur la diversité culturelle.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette semaine interculturelle (animer, donner des idées...), contactez Florence Sokolowski au Service Culturel :

- Tél.: 01 64 63 36 95

- E-mail: culture@mairie-serris.net

# 5

# 5º édition des 10 km internationaux de Serris

L'association Athlé Nord 77 Serris Val d'Europe et la Mairie de Serris organisent la 5º édition des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe, le dimanche 10 juin 2007 à 10 h 30.

Nous vous rappelons que cette course, qualificative pour les championnats de France, est ouverte à tous, licenciés et non-licenciés, jeunes et moins jeunes ; sportifs confirmés ou amateurs. L'édition de l'année dernière avait réuni plus de 400 participants.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Athlé Nord 77 Serris Val d'Europe :

**Contact :** M. Fabio TIMBRANDY **Tél. :** 06 03 34 22 38 ou 06 18 91 68 50 **E-Mail :** athlenord77@hotmail.fr



# Stage Planète Sport de février 2007

La commune organise, comme elle le fait lors de toutes les vacances scolaires, des actions en faveur des jeunes.

Un stage multisports est organisé du lundi 26 février au 2 mars 2007, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

Des activités multisports et une sortie sont programmées

pendant ce stage.

Les jeunes sont pris en charge par les éducateurs sportifs de 9 h 00 à 17 h 30. Le repas du midi et le goûter sont inclus.

Le retrait des dossiers se fera à partir du 10 janvier 2007. Clôture des inscriptions le 24 janvier.



# Dossier

# **Environnement**



Martine OFFROY

Maire Adjointe

Espaces verts

Environmement

# Propreté urbaine un projet collectif

Est propre, un espace dont les aménagements présentent l'Intégrité. Sans pour autant être un lieu vide, aseptisé et donc sans âme. De ce fait, il rassure...

La propreté urbaine est devenue un des vecteurs majeurs de l'image de marque d'une ville, valeur de qualité et de civisme, lui conférant ainsi sa légitimité sociale. Sa gestion revêt aujourd'hui une forte dimension symbolique. La notion de netteté et d'ordre a quelque peu évolué, laissant place à une autre plus contemporaine : la sécurité et l'image.

Pour certaines grandes agglomérations, on parlera aussi de reconquête et de maîtrise d'un territoire.

À Serris, gérer la propreté publique, c'est avant tout concevoir des espaces de visibilité, de convivialité et de Liberté. À partir de là, c'est moduler stratégiquement les interventions au fur et à mesure de son développement, mais aussi malheureusement de l'émergence d'autres formes d'incivilités (comme les tags et les déjections canines). Et c'est bien sûr, encourager le sens du devoir civique et de la sensibilité collective en faveur de la protection de notre environnement.

C'est un enchaînement d'actions menées depuis de longues années, dans la mise en œuvre de dispositifs adéquats, suffisants et évolutifs, dont on mesure aujourd'hui les effets positifs dans le paysage urbain et dans le cœur des Serrissiens.

Ces dispositifs, qu'ils soient anciens ou nouveaux, techniques ou intellectuels, d'ordre organisationnel ou analytique, ne sont que le support d'une politique de cadre de vie visant le bien être de tous les Serrissiens, et plus généralement de toute une population devenue

très diversifiée évoluant dans un bassin de vie en pleine mutation.

# Le balayage mécanisé

La longueur de voirie a été multipliée par 6 en 10 ans (4 km en 1996 et 24 km aujourd'hui).

De même la configuration des voies n'est plus la même selon les quartiers. Cette évolution nécessite une remise à niveau des prestations de nettoyage tant sur le plan de la fréquence que sur la nature de l'intervention, en tenant compte d'un traitement particulier dans les zones dites "sensibles" ou à grand passage ou tout simplement dans des lieux à grands rayonnements (Mairie, places, groupes scolaires...)

C'est ainsi qu'un entretien classique (passage d'une balayeuse tous les 15 jours) est réalisé dans certaines voiries du bourg, alors qu'un balayage associé à un lavage est effectué dans d'autres secteurs à des fréquences différentes (certains quartiers du centre urbain). Les lieux de grands passages, outre l'entretien de base, bénéficient en plus d'un "travail en recherche" (ramassage des papiers, vidage des corbeilles) de façon quotidienne.

La prestation est assurée actuellement par la Sté Aubine. Le travail en recherche est réalisé en renfort par un agent communal.

Tenant compte de l'augmentation de la voirie et du renforcement souhaité de la qualité de cette prestation, un marché d'appel d'offres globalisé (mutualisation du balayage mécanisé avec l'entretien du mobilier urbain

# Repères

## Cout des opérations

#### Balayage mécanisé:

87 400 euros en 2006 Budget prévisionnel multiplié par 2 en pour 2007

#### Propreté canine :

20 000 euros en 2007

## Tags:

8 000 euros





+ entretien des canisettes) lancé récemment va nous permettre pour le prochain exercice budgétaire de faire jouer la concurrence.

# La propreté canine

Ce sujet a déjà été évoqué lors d'un précédent Serrissien. Parce que les "crottes de chiens" sont vécues par tous

comme une gêne (en particulier pour les services techniques), et devant leur recrudescence, des mesures sévères ont dû être prises. La première mesure concerne la Commune qui a entrepris de lancer un programme d'installation de "canisettes" dans des lieux bien identifiés qui sera réalisé par phase. Cette année, le parc des Communes, la place Thomas Le Pileur ainsi que les abords du G.S. Matisse, ont pu accueillir les premiers espaces pour chiens. En 2007, il s'agira d'équiper la place d'Amilly, la Place du Pressoir et le cours du Danube.

La 2<sup>e</sup> mesure concerne les propriétaires des animaux qui seront dorénavant verbalisés, en cas d'infraction.

Vous l'aurez compris, la qualité de vie débute au ras du sol! Se discipliner à ramasser les "déjections" des animaux domestiques représente aujourd'hui un réel besoin pour le bien être de tous.

# L'entretien du mobilier urbain

La Commune ayant institué sur l'ensemble de son territoire, un règlement de publicité très restrictif, n'a pas renouvelé son contrat avec le prestataire qui en contrepartie assumait l'entretien du mobilier servant notamment à l'affichage (publicitaire ou municipal).

Nous avons déploré des dégradations en particulier sur certains abribus, qui n'ont pu être réparés. Cet entretien nous revient aujourd'hui. Toutefois, nous proposons au SAN la gestion de l'ensemble du parc des abribus, estimant que la gestion du transport collectif est de leur compétence.



# Les tags

C'est devenu un phénomène incontournable inséparable du contexte de mobilité urbaine, et dans le même temps une vraie calamité pour les Municipalités. C'est une forme d'expression qui revêt son sens pour certains mais représente bien souvent une pollution visuelle

qu'il nous appartient de ne pas laisser se propager.

Pour cela, la décision de mettre en place une procédure visant à effacer le tag dès qu'il se présente, à l'aide d'un budget spécifique, est proposée et appliquée depuis quelques années. Lorsqu'un équipement public est touché, la Commune fait intervenir le prestataire immédiatement. S'il s'agit d'une propriété privée, il existe 2 solutions : soit le propriétaire intervient lui-même, soit il fait appel à la Commune et en échange d'une convention

signée conjointement entre le pétitionnaire et la Mairie, le nettoyage est réalisé par nos soins.

# Le tri sélectif

Comme vous le savez, Serris fait partie des 186 communes regroupées autour de l'action du Smitom permettant à 345 000 habitants de participer activement au tri sélectif des déchets d'emballages ménagers.

10 années d'expérience qui donnent leurs fruits : en 2005, le recyclage a porté sur 14 000 tonnes de déchets d'emballages. Un résultat très satisfaisant qui encourage le syndicat, le SAN et les élus à persévérer dans leurs efforts.

Les problèmes environnementaux ne doivent plus laisser quiconque indifférent.

L'implication de chacun est essentielle dans la réussite d'un projet collectif. Trier, c'est faciliter le recyclage et éviter le gaspillage mais c'est aussi une façon de transmettre à nos enfants un monde plus propre.

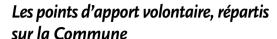
À Serris, des erreurs de tri sont encore constatées. Sachez que ces erreurs entraînent des coûts importants pour la Collectivité.

Par ailleurs, une étude réalisée par le SAN au sujet de la dotation en containers, notamment dans les programmes collectifs, a permis une remise à niveau du parc dans sa globalité.

La mise à disposition des bacs est aujourd'hui suffisante. Seules, l'erreur humaine ou l'inconscience sont désormais à l'origine du mauvais tri.

# Dossier

# Environnement



Il s'agit de la collecte du verre, de compétence SAN et de la collecte du textile, proposée par la Commune.

Le verre est aujourd'hui déposé dans des bornes prévues à cet effet, dans deux lieux différents. Ce qui est insuffisant. C'est donc dans un souci d'uniformisation et de respect de l'environnement, que Le SAN (qui a récupéré la gestion du tri sélectif en janvier 2005) propose la mise en place d'autres bornes à verre (en concertation avec les Communes du secteur IV):

- bornes classiques : aux tennis des Marmousets boulevard du Champs du moulin, rue de l'Hermière vers les 1 001 bulles, rue Émile Cloud sur le parking face à l'église, rue de la garenne face allée des Enfants Gâtés et Cour de la Tamise,
- bornes enterrées : rue de Navarre devant le centre de loisirs et vers le cour du Rhin (voie en construction).

L'entretien étant à la charge du SAN, une organisation conjointe est mise en place.

La collecte du textile se fait à l'aide d'une borne localisée boulevard Robert Thiboust, à côté du Centre technique municipal.

Les autres déchets (hors déchets ménagers) doivent impérativement être déposés à la déchetterie située sur la Commune de Bailly Romainvilliers.

Signalons en outre que le ramassage des encombrants a lieu 2 fois par an.

Ces derniers éléments ont été largement rappelés dans l'encart détachable du Serrissien n° 46.





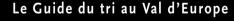
# Le cercle de gestion et de qualité urbaine

Depuis 3 ans, le SAN et les communes membres ont mis en place une instance en charge des questions liées à l'ambiance et à la gestion des déchets. Outre la représentation des Communes du secteur IV, ce cercle de gestion se réunit chaque mois également en présence d' un représentant de Disney, et de l'EPAFrance. Cette organisation permet un suivi régulier des désordres constatés sur l'ensemble du territoire. Qu'il s'agisse de propreté, de dégradations diverses, de trafic de chantiers, d'installation de nomades... des thèmes divers et variés sont traités en vue d'apporter des solutions en adéquation avec l'évolution de l'urbanisation de tout un secteur.

Dans la répartition des compétences, rappelons que le SAN est gestionnaire de la Place d'Ariane, de la Méridienne, des bassins d'Eaux Pluviale. et de leurs abords, des réseaux E.U/E.P. des programmes en cours de chantier jusqu'au moment de leur rétrocession à la Commune.

C'est dire l'importance d'une telle organisation afin de créer une synergie efficace dans la gestion au quotidien.

Vous l'aurez compris, en associant tous les intervenants autour d'un projet collectif, c'est assurer sa cohésion et donc sa réussite. Se sentir concerné est déjà une belle étape.



Un livret de 20 pages pour offrir aux habitants du Val d'Europe toutes les informations nécessaires au tri de leurs déchets.

Réalisé par le SAN, le guide explique tout sur le tri et les déchets. Les informations pratiques (ce qu'il faut jeter dans le bac vert et dans le bac bleu, les jours de collecte, les adresses de déchetteries et de bornes à verre...) sont complétées par des explications sur le recyclage, le voyage des déchets, les économies réalisées grâce au tri... pour que chacun sur le Val d'Europe comprenne les implications du tri.

Entièrement imprimé sur papier recyclé, ce guide est autant pratique que ludique. C'est aussi l'occasion pour chacun de constater que ses gestes quotidiens s'inscrivent dans une vision plus globale, celle du développement durable.

#### Le Guide du tri au Val d'Europe, c'est :

- •20 pages en couleur, sur papier recyclé.
- •Une distribution dans les boîtes aux lettres, début janvier.
- •Une mascotte du développement durable pour guider tous les habitants, y compris les plus jeunes. Des informations très pratiques avec toutes les adresses et les numéros de téléphone nécessaires.





# Album de Serris Animation

# 9

# Culture et sport se mobilisent pour le Téléthon

Cette année encore la Commune de Serris a œuvré pour le Téléthon. Au programme : Spectacle à la Ferme des Communes et tournoi de hand-ball au gymnase.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel du Téléthon cette année.

Un peu en avance, pour des raisons techniques, la Ferme des Communes a accueilli le 1<sup>er</sup> décembre dernier la Compagnie de Chanteloup qui présentait son spectacle "Blanche neige ou presque".

La Compagnie nous a proposé une version décalée et humoristique du conte classique, et ce pour notre plus grand plaisir. Le spectacle a permis de collecter 810 euros en faveur du Téléthon.

Le 9 décembre dernier, place au sport, avec le Hand-Ball Club du Val d'Europe, qui en association avec la mairie de Serris, a organisé un tournoi de hand-ball réunissant les membres du club, le personnel communal et les élus municipaux. Les efforts ont été payants puisque le tournoi a permis de récolter la somme de 381 euros pour le Téléthon.

En espérant vous compter encore plus nombreux l'année prochaine!



Le spectacle de la compagnie de Chanteloup en Brie, "Blanche neige ou presque", organisé en faveur du Téléthon.



Les participants au tournoi de hand devant les fresques réalisées par l'École Henri Matisse pour cette occasion.

Geneviève

**CHAFFARD**Conseillère Municipale
Déléguée à la Culture

Gilbert BRULFERT
Conseiller Municipal
Déléquée à l'Animation

# Journée jeux pour petits et grands...



Pour la première fois, la Mairie de Serris a organisé une "Journée Jeux" au gymnase Éric TABARLY le 27 octobre dernier. Au programme : jeux en bois, structures gonflables et swing roller...

De nombreux enfants s'étaient donné rendez-vous pour cette première édition de la journée jeux.

De 10 h oo du matin à 18 h 30, les enfants des centres de loisirs de Serris ainsi que ceux accompagnés de leurs parents ont pu s'en donner à cœur joie sur le "Parcours aventure" et le "Château fort", les deux structures gonflables installées pour l'occasion. Ils se sont également défoulés sur les swings roller, un jeu ou l'enfant se déplace avec les mains ou en poussant successivement sur son pied gauche et droit. Une vingtaine de jeux en bois étaient également à la disposition des petits mais aussi des grands qui ne sont pas restés de marbre devant ces installations.

Durant cette journée, plus de 250 enfants se sont relayés au gymnase, autant dire que cette première édition a remporté un franc succès!

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine!

# Album de Serris Culture

# Inauguration La Place de Toscane a revêtu ses habits de lumière

Théâtre à ciel ouvert, jeux de lumières, feu d'artifices, troubadours, musiciens et chanteurs... On peut dire que la Place de Toscane avait sorti le grand jeu pour son spectacle d'inauguration qui a eu lieu le 6 décembre dernier.

Pour son inauguration, la Place de Toscane s'est transformée en véritable théâtre à ciel ouvert.

Chanteurs, conteurs et troubadours se sont passé le flambeau tout au long de cette soirée pour animer la place de mille feux. Une spectaculaire prouesse des "Commandos Percus", mélange de pyrotechnique et de percussions, a démontré la capacité de la place de Toscane à devenir un réel lieu d'animation. Les petits Serrissiens nous ont également gratifiés d'un magnifique défilé de lumières scintillantes.

Inspirée par la place Italienne de "l'Amfiteatro" à Lucca, la place de Toscane a été dessinée par Messieurs Pier-Carlo BONTEMPI et Dominique HERTENBERGER.

Les deux créateurs se sont inspirés de l'architecture de la région de Toscane, qui fut le berceau de la renaissance, vaste mouvement culturel et artistique au xv<sup>e</sup> siècle. Ils ont voulu implanter au cœur du Val d'Europe l'art de vivre des places italiennes, lieux de vie et de convivialité.

La Place de Toscane, qui comporte 2 400 m<sup>2</sup> de commerces et 349 logements, constitue le prolongement du Centre Commercial et de la Vallée Village et fait face au futur hôtel de ville de Serris.

De plus, la Place de Toscane constitue le contrepoint à la Place d'Ariane située au cœur du quartier de la gare. Ces 2 places ont le même objectif : être des espaces de convivialité et de détente où il fait bon déambuler.

Prochaine étape dans le développement du centre urbain : l'ouverture du nouvel Hôtel de Ville et de la place Antoine Mauny. Rendez-vous en mars 2007!



Jeux de lumière sur la Place de Toscane transformée en théâtre italien à l'occasion de son inauguration.



L'entrée des petits Serrissiens dans l'arène.



Magnifique spectacle de ballons gonflables mêlés aux jeux de lumières.



Intervention de Monsieur GAYAUDON, Maire de Serris et Président d'EPAFrance, suivi de Monsieur BALCOU, Président du SAN.



Les petits Serrissiens ont apporté leur touche personnelle à l'illumination de la Place de Toscane



Les Commandos Percus en pleine représentation... Impressionnants!



# Album de Serris Enfance

# Rencontre autour du livre pour enfants

Une bonne dose de culture pour aider nos enfants à grandir... pour que le livre devienne leur compagnon pour la vie.



Sylvie AUDRAIN
Maire Adjointe
Chargée de
L'Enseignement,
de la Petite Enfance
et de L'Enfance



Lecture de contes dans l'école Robert Doisneau, le samedi 18 novembre devant un public très captivé venu en nombre.

L'Association "Il était une fois" et la Mairie de Serris ont organisé la 2º édition des Rencontres autour du livre pour enfants. Le thème de cette édition était le Conte.

Lectures, contes et illustrations inspirés des grands classiques ont rythmé les 2 matinées des samedis 18 novembre et 2 décembre 2006, dans les écoles maternelles Robert Doisneau et Henri Matisse.

Cette année, les conteurs ont rendu visite aux élèves des 6 classes maternelle les lundis matins précédant les Rencontres. Les enfants, mais aussi les enseignants, ont adoré cette "mise en bouche".

Les objectifs de ces actions sont de favoriser et permettre l'accès de tous les jeunes à la lecture et à la culture; susciter des rencontres autour du livre pour donner à tous le goût de lire; faire dialoguer les auteurs, les éditeurs, les illustrateurs avec ceux qui utilisent le livre (enseignants, bibliothécaires, travailleurs sociaux, animateurs, enfants, parents...); contribuer à l'apport irremplaçable dès





Les contes ont inspiré les enfants qui ont été invités à traduire en dessin ce que leur ont inspiré les contes. Une activité très plébiscitée.

l'enfance des imaginaires littéraires et graphiques et enfin défendre des valeurs communes : pérenniser le livre de jeunesse dans notre monde moderne, royaume du numérique et du virtuel.

L'objectif de cette rencontre autour du livre pour enfant était surtout de sensibiliser tous les jeunes, notamment les enfants en crèche et en école maternelle, à la lecture et à la culture ; et surtout leur donner le goût de la lecture !

Pour mener à bien cet objectif, les organisateurs avaient décidé de s'axer sur le conte. Le conte est le symbole de l'héritage passé, riche d'histoires et d'échanges, alors même que le livre n'existait pas. Il est le lien entre nos histoires d'hier et celles d'aujourd'hui : hier par la tradition orale, aujourd'hui par le livre. Le conte fait partie de la littérature orale ; il appartient à la culture populaire. Dans de nombreux pays, cette culture est encore présente aujourd'hui même si elle tend à être en perte de vitesse. En occident, la lecture de livres aux enfants remplace peu à peu cet art, même si l'étude des contes et du contage n'a jamais fait l'objet d'autant d'attention.

Dans un souci de toujours privilégier et établir une communication de qualité auprès des enfants et de leurs parents, ces actions entendent ouvrir le livre aux familles et le mettre en scène de façon créative

C'est aussi une occasion de réaffirmer la nécessité de la présence du livre aux côtés de l'enfant (à la crèche, à l'école, à la bibliothèque, à la maison...) en rappelant le rôle du livre, mais aussi sa richesse : depuis les livres scolaires jusqu'aux livres de fiction, c'est tout un monde de découvertes, de rêves qui s'ouvre à l'enfant.

Samedi 2 décembre 2006, la salle Henri Matisse a été le théâtre d'histoires vivantes, de rencontre et de rires.

# En Bref...



Le samedi 16 mars 2006, la Municipalité de Serris organisait le traditionnel Noël des Enfants. Le matin, organisait le traditionnel Noël des Enfants. Le matin, les maternelles de Serris ont assisté au spectacle tandis les maternelles de Serris ont assisté au spectacle tandis que l'après midi était consacré aux élémentaires. Après que l'après midi était consacré aux élémentaires. chaque représentation, les enfants ont reçu des confiseries.





M<sup>me</sup> Audrain, Maire adjointe chargée de l'Enseignement, de la Petite Enfance et de l'Enfance lors de la distribution de confiseries.



Le 2 décembre, la Ronde des Bébés organisait son Noël à la Ferme des Communes. Au programme, spectacle et distribution de cadeaux pour les enfants.



Katalin Escher, notre chef de projet pour les Joumées du Patrimoine organisées à Serris, a été honorée lors du demier salon du livre de Dijon!

Katalin Escher a en effet reçu le "Prix Bourgogne culture 2006" pour son ouvrage "Les Burgondes",

des mains du Président du Conseil Régional de Bourgogne, M. François Patriat, en présence de M. Luc Ferry, ancien ministre de l'Enseignement,

Félicitations!



Le 7 novembre dernier, une délégation de la ville de Lens s'est rendue dans notre commune pour étudier l'urbanisme de Serris, en vue de l'implantation du Louvre à Lens.

> Rencontre entre 2 édiles : M. Denis Gayadon, Maire de Serris et M. Guy Delcourt, Maire de Lens



# Album de Serris Jeunesse

Jodie, la grande gagnante

du jeu Koh Exotica!

# Koh Exotica: un parfum d'aventure

Pendant les vacances de la Toussaint, le Club Pré-Ado de Serris s'est transformé en véritable terre d'aventure. Les animateurs ont, en effet, organisé, en collaboration avec les adolescents, un jeu calqué sur la célèbre émission télévisée... mais à la sauce serrissienne.

Du mercredi 25 octobre au mercredi 8 novembre dernier, deux équipes d'adolescents se sont affrontées pour désigner le vainqueur de koh Exotica. Le jeu comportait, comme son homologue télévisé, des "épreuves de confort" et des "épreuves d'immunité". Les premières permettaient à

l'équipe victorieuse d'acquérir de la nourriture ou des objets pratiques très utiles pour la poursuite de l'aventure. Les "épreuves d'immunité" étaient les plus importantes du jeu puisqu'elles donnaient le droit à l'équipe

victorieuse de rester au complet tandis que les perdants devaient impitoyablement éliminer deux de leurs aventuriers lors du conseil du soir.

À partir du 5e jour, les aventuriers restants en jeu se sont rassemblés au cours de la "réunification"; et l'aventure est alors devenue individuelle.



Épreuve d'adresse.

Les épreuves étaient de natures très variées : course d'orientation, d'épreuves de force ou d'équilibre, jeux alimentaires au cours desquels lesquelles ils ont pu tester des goûts inconnus!

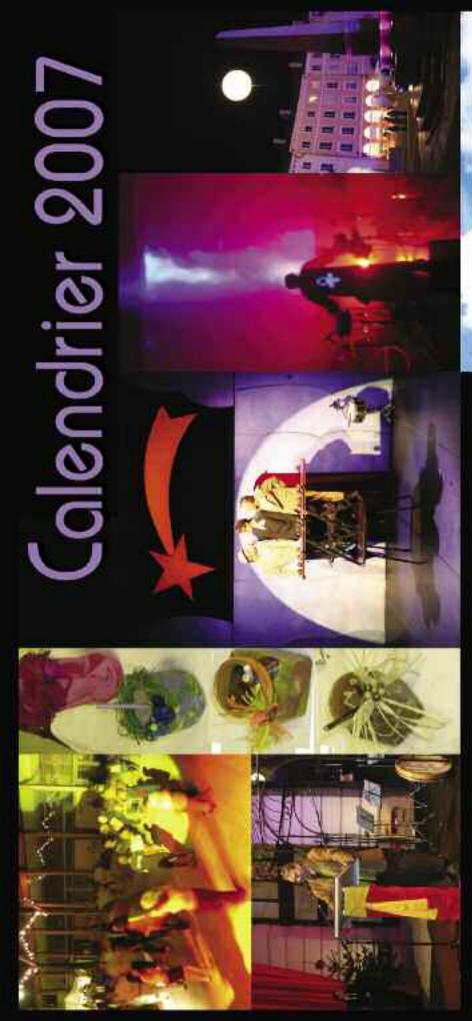
L'épreuve finale des poteaux (les finalistes

devaient rester en équilibre sur des poteaux en bois le plus longtemps possible) a désigné la seule fille participante comme grande gagnante: elle fut la seule à avoir su rester stoïque sur son poteau!

Le succès de cette aventure auprès des adolescents a conduit les animateurs à prévoir une seconde édition pour les prochaines vacances d'été. Les épreuves seront adaptées à la saison avec des épreuves aquatiques et certainement une nuit au club Pré-ados. Avis aux Robinsons Crusoés en herbe: vous avez une année pour vous entraîner!



Patience et calme étaient nécessaires pour remporter l'épreuve finale des poteaux.



# Un an de plus

d Serris



L. 1         four fields         J. 1         Ste Ellis           M. 2         Ste Centesière         S. 3         Ste filiable           J. 4         Ste Centesière         S. 3         Ste filiable           J. 4         Ste Centesière         D. 4         Ste Monthle           S. 6         Ste Molhine         M. 6         Ste Gaston           D. 7         fundituirit         M. 7         Ste Fullis           M. 9         Ste Alice         M. 7         Ste Aprilline           M. 10         Ste Alice         M. 13         Ste Abrilline           M. 10         Ste Alice         M. 14         Ste Abrilline           M. 10         Ste Alice         M. 15	V. 2 St. Chanter the Barn. S. 3 St. Chanter the Barn. S. 3 St. Chanter the Barn. L. 5 Ste Onivia A. 6 Ste Colorite A. 6 Ste Colorite A. 7 Ste Felticial J. 8 St. Journal V. 9 Ste Françaire V. 9 Ste Françaire A. 19 Ste Journal A. 13 Ste Louise A. 14 Ste Mathine A. 15 Ste Louise V. 16 Ste Behindste V. 16 Ste Behindste V. 16 Ste Behindste V. 16 Ste Behindste V. 17 Ste Danibae	M. 4 M. 4 M. 15 M. 10 M. 11 M.	Star Statement to Thirthean Star Statement to Thirthean Star Statement Star Statement Star Statement State
Ste Bank         V. 2           Ste Centrarière         S. 3           Ste Contrarière         D. 4           Ste Edutature         M. 6           Confidence         M. 6           Ste Edutature         M. 7           Ste Aline         V. 9           Ste Cauliforme         V. 9           Ste Analin         D. 11           Ste Final         M. 13           Ste Final         M. 14           Ste Final         M. 14           Ste Final         M. 14           Ste Final         M. 16           Ste		M. 3 M. 4 M. 4 M. 10 M. 11 M.	andhrie chard dere the the the th Suite or the Hoper the the the the the the
Ste Cententière         S. 3           Ste Cententière         D. 4           St Editional         M. 7           St Editional         M. 7           St Editional         M. 7           St Lacker         M. 7           St Lacker         V. 9           St Casillanent         V. 9           St Casillanent         V. 9           St Casillanent         D. 11           Ste Marian         M. 13           Ste Marian         Capitalité (M. 18)           Ste Phicas         V. 16           Ste Phicas         C. 19           Ste Phicas         C. 19           Ste Reviel         C. 10		M. 3 M. 4 M. 10 M. 11 M.	chard dere the the the Addres
Schooline         D. 4           St Edition         M. 6           St Edition         M. 6           St Edition         M. 7           St Lander         M. 7           Ste Alie         V. 9           Ste Gallhamme         S. 10           Ste Facilities         V. 9           Ste Facilities         V. 9           Ste Facilities         M. 13           Ste Facilities         M. 14           Ste Facilities         M. 16		M. 4  M. 4  M. 10  M. 10  M. 11  M. 11  M. 13  M. 13  M. 13  M. 13  M. 14  M. 14  M. 14  M. 17  M. 17  M. 17  M. 17  M. 17	dere the Anathre Anathre The Mann The Mannn The Mann The Mann The Mann The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn The Mannn
St Editional         U. 5           St Addishre         M. 7           St Lacker         J. 8           St Lacker         V. 9           Ste Arie         V. 9           Ste Familia         D. 11           Ste Familia         D. 11           Ste Familia         D. 11           Ste Familia         M. 13           Ste Familia         M. 14           Ste Familia         M. 15           Ste Familia         M. 15           Ste Familia         M. 15           Ste Familia         M. 16           Ste Familia         M. 16 </td <td>Ste Onivia  Ste Colotte  Ste Felicital  Ste Jean de Diau  Ste Jean de Diau  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Mostelide  Ste Mostelide  Ste Datalos  Ste Datalos  Ste Datalos  Ste Datalos</td> <td>N. 10 N. 11 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 14</td> <td>these continues.  E. sto to Suite  The Physics  About  About  Actions  Acti</td>	Ste Onivia  Ste Colotte  Ste Felicital  Ste Jean de Diau  Ste Jean de Diau  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Françaire  Ste Mostelide  Ste Mostelide  Ste Datalos  Ste Datalos  Ste Datalos  Ste Datalos	N. 10 N. 11 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 14	these continues.  E. sto to Suite  The Physics  About  About  Actions  Acti
St. Meldwine         M. 6           St. Lander         J. 8           St. Lander         J. 8           St. Caulhamme         V. 9           St. Caulhamme         S. 10           St. Caulhamme         D. 11           St. Paralla         M. 13           St. Paralla         M. 13           St. Paralla         M. 13           St. Paralla         M. 13           St. Robins         M. 13           St. Robins         M. 16           St. Paralla         M. 16           St. Robins         D. 18           St. Robins         D. 18           St. Robins         C. 19           St. Robins         C. 10           St. Robins         C. 10           St. Robins         C. 10           St. Robins         C. 10		N. 10 N. 11 N. 11 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 13 N. 14 N. 17	A de la Suite  E de la Suite  Frie Moner  Ambert  Ambe
24 Lactor		D 8 C C P C C P C C P C C P C C P C P C P	E. de la Suite
Ste Aline         V.9           Ste Aline         V.9           Ste Caulhinme         S. 10           Ste Facilities         D. 11           Ste Facilities         L. 12           Ste Facilities         M. 13           Ste Facilities         M. 13           Ste Facilities         M. 13           Ste Facilities         M. 13           Ste Facilities         V. 16           Ste Facilities         Conformer account           Ste Faci		D. 8 M. 10 M. 11 V. 13 V. 13 V. 13 V. 13 V. 13 V. 13 V. 13 M. 17	File Majores Abert Armilios Les Actins Actin
Ste Aline         V.9           Ste Carallelume         S. 10           Ste Facilie         D. 11           Ste Facilie         L. 12           Ste Facini         M. 13           Ste Facini         M. 13           Ste Facini         M. 15           Ste Facini         V. 16           Ste Facini         V. 16           Ste Facini         Conformed and Con		L 9 M. 11 M. 11 V. 13 V. 13 V. 13 V. 13 M. 17	The Majores  Therefore  The Shapers  The Sha
St. Caulhinnen         S. 10           St. Fastisma         L. 12           Str. Fastisma         M. 13           Str. Fastisma         M. 13           Str. Fastisma         M. 13           Str. Fastisma         M. 14           Str. Fastisma         V. 16           Str. Fastisma         V. 16           Str. Fastisma         D. 18           Str. Fastisma         Conformer in Fastisma           Str. Fastisma		M. 10 M. 11 V. 13 V. 13 S. 14 D. 15 M. 17	arbert armhen les de de deinse deinse riceile
Ste Parallin Ste Fatcher Ste F		M. 11 V. 13 V. 13 S. 14 S. 14 D. 15 M. 17	armilion for define non-joseph nice
See Fortierne See Fortierne M. 13 See Fortierne M. 13 See Folgon M. 13 See Folgon M. 14 See Folgon M. 14 See Folgon M. 15 See		1, 12 V, 13 S, 14 S, 14 D, 15 M, 17	des decinac mental montroles
See Florida Marcal M. 13  See Albania Confidente de Control M. 19  See Princia Confidente de Control M. 19  See Princia Confidente de Control M. 19  See Record. Control M. 20		X, 13 S, 14 S, 15 L, 16 M, 17	de de la contraction de la con
See Phinas  See Phinas  See Phinas  See Phinas  See Shander  See Shand		S. 14 D. 15 M. 17	define denie roof-joseph nice
Ste Ronal Ste Roschite Ste Poince Ste Roschite St. 17 Ste Roschite St.	V. 16 Ste Coulde A P. V. 16 Ste Benedicte	D. 15 L. 16 M. 17	idenie nofi-joseph noes
See Princes See Pr		L 16 M. 17	enoff-joseph nices
Ste Princia Ste Princia Ste Princia St. Marinas St. Schnister St. Septili St. Septili St. Marinas St. Septili St. Marinas St. Septili St. Marinas		M. 17	rice
55e Prince  51 Marries  52 Marries  53 Sefrasties  54 Sefrasties  55 Winevent  55 Winevent  56 Winevent  57 Winevent  58 Winevent			
St. Agrition Court, Edite Dawn M. 20 Str. Agritic Court, Edite Dawn M. 20 Str. Agritic Court, Edite Dawn M. 21 Str. Agritic Court Edite Dawn M. 21	D. 18 St Cyolds	M, 18 SriPlayar	cyclit.
St Strates: IC - with Edit Dawn M. 20 St Agnili M. 21 St Vincett	L 19 Styleoph	J. 19 5to 6	Stat Entrota
Ste Agrille M. 21	M. 20 St Harbert	V. 20. 5ur C	Sin Ouester
29 St Vincent.	M, 21 MINTEMPS	5.21	St Anspire
	J. 22 Ste Cet	D. 22	St Afrondes 10 per des destant
M. 23 St Barnoud V. 23 St Lazam	St Victorien 🕴	Protection 1676 L 23 St.C.	St Grooges
M 24 Se Françou de Salts.	S, 24 Str Carbonnush S, IIIA	Phries purposes durantee M. 24 St Frakte	dete
J. 25 Convertion de St Paul	St Hantitorn	M, 25, St Minn	340
V. 26 Se Fruie L. 26 St Abstor	L 26 Amenciation	J. 26 Sin Alds	Mrs.
S. 27 See Adaption Market Colours Sees. M. 27 Sta Homenine	M, 27 St Hahib	V. 27 Ste Ztm	Zha:
D 28 St Thomas JAques Manuel M. 28 St Rhomber	M. 28 St Gunbann	S. 28 5te b	Ste tailinin
L 29 st Cillan	J. 29 Sire Clayobs	D, 29 Stute	Sussen's Deposits
M. 30 Se Martine	V. 30 St. Amblide	L 30 51 Patient	Born
M. 3.1 Ste Mancalle	S. 3.1 St. Benjamie	Growing nactures	

M. 1         Februarian         V. 1         St. Justin           J. 3         St. Pichippe, Jergiues         D. 3         Tember Plan           J. 3         St. Pichippe, Jergiues         D. 3         Tember Plan           V. 4         St. Pichippe, Jergiues         D. 5         Tember Plan           S. 5         Ste Andith         M. 5         St. Born           D. 6         St. Pichippe, Jergiues         M. 6         St. Bandur           L. 7         St. Carlot         M. 6         St. Bandur           L. 7         St. Carlot         M. 6         St. Bandur           M. 9         St. Paralle         M. 10         St. Carlot           M. 10         St. Carlot         M. 12         St. Carlot           V. 11         St. Carlot         M. 12         St. Carlot           M. 12         St. Carlot         M. 12         St. Carlot           M. 13         St. Carlot         M. 13         St. Carlot           M. 14         St. Carlot         M. 15         St. Carlot           M. 15         St. Carlot         M. 15         St. Carlot           M. 15         St. Carlot         M. 15         St. Carlot           M. 18         St. Carlot         M.	TD fort of Semi	D. 1 St. Thirmy M. 3 St. Montivien M. 4 St. Florent M. 4 St. Plannite M. 5 St. Autoine V. 6 St. Manette S. 7 St. Roual D. 8 St. Thibush L. 9 St. Autoine M. 11 St. Lincoh M. 11 St. Lincoh M. 11 St. Lincoh M. 11 St. Lincoh M. 12 St. Citizan J. 12 St. Citizan V. 13 St. Heinfill, Juli S. 14 Per Publishmale D. 15 St. Citizan V. 16 St. Citizan V. 17 St. Citizan V. 18 St. Citizan	M. 1 St Applicate  J. 2 St Julien Epinout  V. 3 Sie tyste  S. 4 St JMt. Vianney  D. 5 St Attel  L. 6 Tansfiguration  M. 7 St Carbon  M. 8 St June  J. 9 St Ammer  V. 10 St Ammer  V. 10 St Carbon  D. 12 Ste Claim  M. 14 St Eurale  M. 14 St Eurale  M. 15 St original
St Boot         St Boot           St Philippe, jategless         D. 3           St Sylvair         American Software         L. 4           Ste Jatalih         Implementation         J. 7           Ste Jatalih         Implementation         J. 7           Ste Fallen         Implementation         J. 7           Ste Fallen         Implementation         J. 7           Ste Fallen         Implementation         J. 14           St Activities         American         J. 14           St Activities         J. 14           St Hanson         J. 14           St Ecs         L. 18           St Ecs         M. 19           St Ecs         M. 19           St Ecs         M. 19           St Ecs         M. 19           St Constantion         M. 19           St Constantion         J. 20	TO be It of Some	St. Monthrien. St. Plannis. St. Plannis. St. Autoine. St. Autoine. St. Autoine. St. Autoine. St. Lincin. St. Lincin. St. Lincin. St. Lincin. St. Lincin. St. Clinic. St. Clinic. St. Clinic. St. Clinic. St. Clinic. St. Clinic.	
St Philippe, jdeques	To kent old Sentit	St Phomits St Phomits St Phomit St Autoine St Mandte St Roaul St Thibauth St Union St Union St Union St Union St Union St Union St Objected ND. do Mont Carine	
Stylenge	TO ACHT OF Semis	St. Playent St. Autoine St. Maneter St. Roaul St. Thilaum St. Lincin St. Lincin St. Lincin St. Lincin St. Clime St. Olime St. Olime St. Olime St. Olime St. Olime	
Ste Antith         M. 5           Ste Antith         1.7           Ste Casite         1.7           Optimizer         1.7           Ste Facilitie         2.9           Ste Facilitie         2.9           Ste Facilitie         2.9           Ste Facilitie         2.14           Ste Facilitie         2.14           Ste Facilitie         2.14           Ste Facilitie         2.14           Ste Facilitie         2.16           Ste Facilitie         2.16           Ste facilities         2.16           Ste Constantion         M. 19           Ste Constantion         M. 19           Ste Constantion         M. 19	To arm old Seam	St. Autoine St. Mandte St. Mandte St. Thibauth St. Thibauth St. Limch St. Limch St. Limch St. Limch St. Claim St. Cl	COLUMN COLUMN TO A STATE OF THE PARTY OF THE
Se Civité         Loc transmission         M. 6           Se Civité         1.7           Matinie 1943         5.9           Se Falorge         5.9           Se Falorge         0.10           Se Falorge         0.10           Se Falorge         0.10           Se Falorge         0.10           Se Falorge         0.17           Se Falorge         0.17           Se Facilities         0.17           Se Fox         0.17           Se Constantion         0.17           Se Constantion         0.17	TO keyt of Series	St. Nancter St. Road St. Thilaum St. Linch St. Linch St. Linch St. Claim St. Claim St. Olimp St. Olimp St. Claim St.	Company of the Compan
See Cisére         Langement of the lange of the la	TD ort old Seam	St. Road St. Thibaum St. Limch St. Limch St. Chime St. Chime St. Chime St. Chime St. Chime ND. do Mont Corne	
Material Policy         V 8           See Facility         D. 10           See Facility         M. 12           Fall for this control         M. 13           See Facility         M. 15           See Facility         C. 18           See Facility         M. 19           See Constantion         M. 19           See Constantion         M. 19	TO kent of Sems	Ste Amandrie Ste Lincol Ste Lincol Ste Claime Ste Claime Ste Pletitionale Ste Claime ND. die Mont Contine	
See Faller         S. 9           See Faller         D. 10           See Faller         L. 11           See Faller         M. 12           Falle Jeanine         M. 13           See Faller         V. 15           See Constantion         M. 19           See Constantion         V. 15	TD ort oit Seam	Ste Annahmer Ste Limch Ste Branch Ste Chloric Ste Chloric Ste Chloric Ste Chloric Ste Chlorical Ste Chlorid ND. ub Moon Contine	
See Facility         D. 10           See Facility         L. 11           See Facility         M. 12           Filial position         J. 14           See Booker         V. 15           See Facilities         V. 15           See Facilities         D. 17           See Facilities         L. 18           See Facilities         M. 19           See Facilities         M. 20           See Constantify         J. 21           See Constantify         J. 21	To kent of Seans	St Liminit St Chine St Olivie Sto Nettional St Chinel St Chinel	
State Facility         Description         C. 11           State Facility         M. 12           Face Facility         M. 13           State Devices         V. 15           State Devices         V. 15           State Devices         V. 15           State Devices         D. 17           State Devices         D. 17           State Devices         M. 19	de Pudoue Line Impoit Regis	St Breigh St Oliver St Herri, Juli Pic Notionals St Durald ND. de Mont Corne	
St. Activitie         Activitie         Activitie         Activities         Activi	de Pullous utes mpois Regis	St Olime Sh Hemi, Jud Pic Nationale St Dynald ND. do Mont Corne	
Filter Journal (2014)         M. 13           24 Marrian         J. 14           25 Harvest         V. 15           25 Harvest         S. 16           Asternation         D. 17           25 Eac         L. 18           25 Face         M. 19           25 Constanting         M. 20           35 Constanting         J. 21	de Pudous ura mpoi Regis	13 Sta Herrit, Just 14 File Nationale 15 St Overald 16 ND. do Hotel Carime	
St. Matrition         J. 14           St. Benits         V. 15           St. Hancort         S. 16           St. Exist         D. 17           St. Exist         M. 19           St. Exist         M. 20           St. Exist         M. 20           St. Constanting         J. 21	utes mpoit Regis tess	15	
Sale Device         V, 15           Sale Device         S. 16           Assertation         D. 17           Sale Exec         L, 18           Sale Nate         M. 19           Sale Exec         M. 19           Sale Exec         M. 20           Sale Constrainting         J, 21	utra mpoii Regis teta	15	
Stratution         D. 17           Stratution         D. 17           Strate         L. 18           Strate         M. 19           Strate         M. 20           Strate         M. 20           Strate         J. 21	mpai Regis tess	10	
Ascention         D. 17           St Eo:         L. 18           st Year         Mr. 19           St Geverance         M. 20           St Coverance         J. 21	(H)		
5: Eoc. M. 19 5: Nois M. 19 5: Retrinsfilm M. 20 5: Constrontly J. 21		M. 17 Ste Citariotte	V. 17 St Physiciathe
19 St. Nats         M. 19           20 St Reminding         M. 20           21 St Constanting         J. 21		M. 18 St. Frederic	S, 18 Sir Holeni
20 35 Retrievable M. 20 21 55 Constraintly J. 21	W.C.	J. 19 St. Aradoni	D. 19 St frine-Euslie
St Constantin		V. 20 Str. Marina	L 20 St Bernard
	Files all the Manager	S. 21 St Water	M, 21 St Chrotophy
M, 22 St Emir		D. S.P. Mane-Mastedams	M, 22 St Fabrics
M. 93 St. Dutter S. 93 Ste Authry		L 93 Str Belgitte	J. Q3 Ste Rose de Luno
J. 24 St Donnton D. 24 St Jean-Bogmen	printe	M. 24 See Circustive	V 24 St dirrihidemy
V. 25 Str Sqifter L. 25 Str Eldonom	/III	M, 25 St.Jacques	S, 25 St. Laurie
5, 26 3t Stirriges Comment of the M. 26 St Arthelms	all.	J. 26 St. Arms, Josephin	D. 26 Sie Hersche
D. 27 Restause M. 27 St Fernand		V. 27 Str Nationile	L 27 Ste Monique
L. 28 St Communicitums of Pentacitie J. 28 St Vennie		S. 28 St Sommon	M, 28 5t Augmanit
M 29 Statistics, Poul	Poul	D. 29 Site Mustive	M, 29 Ste Softwe
M. 30 St Ferdinand S, 30 St Martial		L 30 Ste judette	J. 30 St Flacto
31 Victorium		M. 3.1 St. Ayraon de Layolte	V.3.1 St Aristiate
Vacances subtains:	Evénaments:	Construction of the second of	The state of the s

	Septembre	OCTOBRE	Novembre		Décembre
S. 1	St Gilles	Sto Thierese de l'E. J.	Tousteint	S. 1. Shr Floren	**
D 0	State Hugwid	M. Q. Stillger	V. 9 Defeats	D. 2. Authorit	
L3	St Grigovie	M S St Cernal	S. 3. St. Halbert	U.S. Stationer	
M. 4	Str. Routhe	J. 4 St. Françait d'Assite	D. 4. St Charles	M. 4. Str. Barbaro	0.0
M. 5	Ste Rains	V.S. Sile Fleur	L. S. Sie Sylvie	M, S St Géral/	
1.6	St Bertmod	S. 6 St Bruss	M. 6. St. Laturació	J. 6 St Nicotan	
ν. 7	Se Raine	2.7 St-Strips	M. 7 She Carinte	V, 7 51 Ambross	2
S. 8	Material W.D.	. 8 See Philagor	J. 8 Str Geoffron	S. 8. Immank	immaculte Canception
0 O	32 Aloin	M. 9 St Deniv	V. 9 St Théadure	D. 9. St. Pherm Transmin	carrier
1, 10	Str Into	M. 10 St Ghistain	S. 10 St Jator	L 10 St Remark	
M 1.	St Addiple:	St. Flornin	D. 1 America 1916	M. T. St Clamed	
M 12	St Applinuire	V, 12 St Waterial	C 19 Sr Christian	M. 12 Ste JF. ale Chamber	c Chanto?
1, 13	St Aint	S. 13 St Citralul	M, 13 St Bitte	J. 13 Ste Lucie	
V. 14	La Sainte Coix	D. 14. 9 June	M. 14 St Sistante	V, T4 She Outire	
5. 15	32 Robbin	15 Ste Therit d'Autla	J. 15 St. Albert	S. 15 Str Nindel	
D. 16	Sur Edition	M. 16 Sir Edwijr	V, 16 Ste Marguerite	D, 16 Shr After	
1, 17	St Hembuil.	M. 17 St Batatloule	S, 17 Ste élisaboth	17 Ste Judicall, Golf	r, Galf
M 18	Ste Nathyn	J 18 Stine	D. 18 Ste Aude	M, 18 St-Catier	
M 19	San Rivilla	V. 19 St. Rengt	L 19 St Julyany	M. 19 St. Oyleniu	
J. 20	St Dooy	S. 20 Sir Allehin	M, 20 St Edmond	J. 20 St Thilephile	The same of the sa
V. 21	St Muthins	D. 2.1 Str Celline	M. 2.1 Presentation de Marie		St. Plante de Citalibles
5. 22	Se Maurice	L 22 See filedie	J. 22 Ste Citche	S. 22 Hiller	
D. 23	Automine	M. 23 St Junn de Cepustrian	V. 23 St.Clibright	D. 93 St. Armonul	
1.24	Ster Thistin	M. 24 St Florentin	S. 24 Ste Flora	L 94 Sir Addit	
M 25	St Harmann	1. 25 St Engwitten	D. 95 Christ Rid	M, 25 Nort	Cré
M 26	Sts Córne, Diaminn	V 26 St Dirmitri	L 96 Sie Delphine	M, 96 St-Ehemie	ation
1. 27	St Vincent de Paiul	S. 27 Sie Emiliaire	M. 97 St Specie	1, 97 St Jane l'Émegalista	graph
V 28	St Verenslus	D 28 Str Street, Justin	M. 28 Striumpes de la Manche	V. 28 Sts froments	
5.29	St. Michel	L 29 St Alambias	J. 29 Sr Sationing	5, 29 St Dutch	Mairie
D. 30	Styledene	M. 30 Sie Bischenie	V. 30 St. Audid	D. 30 Ste Farmille	
		M. 3.1 St Quentin		L 3.1 St Sylvettre	
	Vacances soblains: ■Zone A ■Zone B ■Zone G	Éyénements:  Service Cultural	Sarvice Files et Aretrafice.	Service Ereangment of Sport	1 Cdzysmyddi

Dates susceptibles d'être modifiées

# Album de Serris Histoire

# Commémoration du Il novembre : un devoir de Mémoire

Comme chaque année, les Serrissiens s'étaient donné rendez-vous devant la Mairie au matin du 11 novembre afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale.

Le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le "Cessez-le-Feu", "Levez-vous", "Au Drapeau". La "Marseillaise" jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entre-tuer. Un armistice a été condu le matin entre les Alliés et l'Allemagne, dernière des Puissances Centrales à rendre les armes. Il laisse derrière lui huit millions de morts et six millions de mutilés.

Les survivants ont perdu la foi dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe. Mais ils veulent croire que cette guerre qui s'achève restera la dernière de l'Histoire, la "der des ders"...

(source: www.herodote.net)



De nombreux enfants étaient présents lors de cette cérémonie du devoir de mémoire. Chaque enfant a cité le nom d'un soldat serrissien ainsi que l'âge qu'il avait lors de sa mort pendant la 1<sup>st</sup> guerre mondiale.



L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre 1918, à 5 h 15 du matin.



# **coup** d´œil Aménagement

# Modification du Plan d'Occupation des Sols valant Plan Local d'Urbanisme

# Pourquoi une modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Serris?

- préserver l'environnement en mettant en place des éléments identifiables à protéger, en intégrant les travaux sur les liaisons douces,
- préserver le patrimoine bâti, en intégrant les études sur les fermes, et en identifiant les bâtiments à protéger,
- permettre la poursuite du développement des zones d'activités en adaptant leurs règlements,
- poursuivre le renouvellement urbain du bourg et favoriser le parcours résidentiel des Serrissiens (création du secteur à plan-masse des Célestins et adaptation du secteur à plan masse frange sud/Morte Paye),
- permettre une meilleure lecture du règlement aux administrés.

# Procédures et modification :

Le POS applicable a été approuvé le 14 juin 2001 (2e révision).

La loi du 13 décembre 2000 (SRU Solidarité et Renouvellement Urbain) a institué de nouveaux documents d'urbanisme : les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle n'a cependant pas remis en cause les POS approuvés.

Un POS en cours de révision et qui a fait l'objet d'un arrêt avant le 1<sup>er</sup> avril 2001, reste soumis au régime antérieur de la loi SRU. Ce qui est le cas pour le POS de Serris. Toutefois, les POS sont soumis au régime juridique des PLU, ce qui signifie que la Gestion du POS de Serris est soumise aux procédures applicables aux PLU.

En d'autres termes, le POS peut faire l'objet d'une modification lorsque le projet ne porte pas atteinte à l'économie générale du document et



# dans le respect des dispositions du Code de l'Urbanisme (art L123-13).

Dans cette situation, le règlement peut d'ores et déjà comporter des mesures nouvelles prévues pour les PLU.

Concernant les Plans d'Aménagement de Zone des ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ils restent applicables jusqu'à l'approbation d'un PLU.

Dans le cas de l'existence d'un POS ce qui est le cas, les PAZ des ZAC s'y intègrent automatiquement, ce qui signifie que la modification d'un PAZ est régie par les mêmes dispositions que les PLU.

Anicet FABRIANO Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

# Les modifications apportées au POS sont les suivantes :

- modification du POS, approuvée le 14 juin 2001, modification n° 1 approuvée le 14 novembre 2003.
- modification des PAZ des ZAC du Bourg et du Prieuré Ouest

Ces nouveaux travaux sur le POS et sur le PAZ seront appelés Modification n° 2.

# Concernant les modifications du POS, elles portent sur les points suivants :

- Les secteurs à Plans de Masse
- La prise en compte du patrimoine bâti et Naturel

#### Secteur à Plan de Masse N° 1

Suppression de l'ancien secteur (opération la Forge de Serris, réalisée) et création d'un nouveau secteur sur la Ferme des Célestins et les terrains attenants route de Meaux, ajustement de l'emplacement réservé n° 6. (documents modifiés : règlements, documents graphiques et liste des Emplacements Réservés)

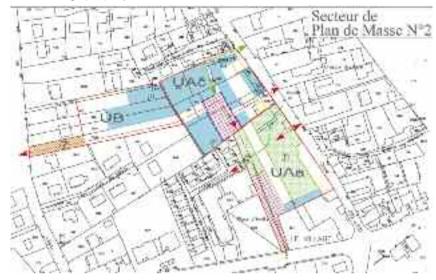


# **coup** d´œil Aménagement



## Secteur à plan de Masse n° 2

Réduction du périmètre prenant en compte les territoires déjà construits, et précisions sur l'aménagement des terrains situés en cœur d'îlot. (documents modifiés, règlements, documents graphiques)



## Secteur à plan de masse n° 4

Ajustement des règles de constructibilité pour une meilleure cohérence des secteurs situés en ZAC et Hors ZAC. (documents modifiés règlements, documents graphiques)





Intégration des « Éléments de paysage identifiés » à protéger, il s'agit des bâtiments de caractère, des espaces paysagers et des arbres remarquables.

Précision sur les enjeux urbains et architecturaux des 5 corps de ferme préservés sur la Commune

Recommandation architecturale concernant plus particulièrement les éléments de paysage identifiés à protéger.

#### ■ Diverses modifications et compléments mineurs des documents graphiques, et règlement.

Les modifications sont principalement des ajustements et des mises au point du règlement et du zonage, qui pour l'essentiel constituent de simples adaptations permettant d'améliorer la maîtrise du processus de renouvellement du bourg, déjà largement engagé.

# Concernant les modifications du PAZ de la ZAC du Bourg, elles portent sur les points suivants :

Favoriser l'implantation d'artisans sur le secteur ZB de la ZAC en permettant l'accueil d'artisans et de service comportant un logement par lot, préciser les normes de stationnement.

Permettre la constructibilité en limite de lot pour les terrains situés sur la limite sud du Bd Robert Thiboust et la limite Est de la rue de la Fontaine.

Conforter le caractère urbain de la RD 231 dans la traversée du bourg, en permettant un accès en tourne à droite entre la route de Meaux et la RD 406.

Favoriser la réalisation d'immeuble de bureaux et de service, en portant la hauteur des constructions à 10 m à l'égout et 13,50 m au faîtage; marquant ainsi les entrées Sud Est et Sud Ouest du Bourg.

Reprendre la rédaction concernant les extensions et annexes dans les opérations groupées.

Ajouter une réglementation relative à la construction de piscine.

Ajouter une réglementation relative aux clôtures et annexer un cahier de référence.

Concernant les modifications du PAZ de la ZAC du Prieuré Ouest, elles

portent sur des compléments de normes de stationnement.

La consultation et les remarques sur les documents détaillés concernés par la modification n° 2 seront possibles dès le début de l'enquête publique qui aura lieu en Mairie de mi-janvier à mifévrier. Les dates définitives vous seront communiquées par affichages et distributions en boîtes à lettres au début du mois de janvier.

Le service Aménagement reste à votre disposition pour toutes questions éventuelles en attendant l'enquête publique.



# Sports à Serris

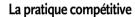
# Associations

# Tennis de Table, des actions tous azimuts.

Le tennis de table serrissien et ses dirigeants sont sur de nombreux fronts d'activité depuis la rentrée scolaire. Jugez-en par vous-même!

## La compétition de haut niveau

L'équipe fanion du club évolue pour la deuxième année consécutive en Nationale 1. Elle est ainsi classée trentième équipe française! Un beau résultat pour ces anciennes internationales, qui ont été rejointes cette saison par Patricia Aubry, actuelle championne d'Europe Entreprise Poste et Télécom. Les rencontres se déroulent une fois par mois au gymnase Tabarly, le samedi à 17 heures.



Si les équipes masculines ne bénéficient pas du même recrutement que les féminines, l'état d'esprit est également excellent. La progression des juniors va sans nul doute contribuer à élever leur niveau de jeu, ce qui devrait permettre à l'une des équipes départementales d'atteindre enfin l'échelon régional. La deuxième équipe féminine n'est pas en reste. Actuellement invaincue en départementale, elle devrait débuter en régional en janvier 2007.

## La politique en faveur des jeunes

Profitant de cette dynamique, les jeunes licenciés s'entraînent maintenant plus régulièrement et avec une plus grande qualité. Ils sont maintenant quatre à participer à des compétitions individuelles (qualificatives aux championnats régionaux et de France) dans les divisions régionales.



L'équipe féminine de National 1

les jeunes scolaires bénéficient d'un projet pédagogique de découverte du tennis de table. L'emploi par le club, d'une jeune éducatrice brevetée d'état et licenciée STAPS permet aux enfants des différents groupes scolaires de s'initier au maniement de la raquette et de cette petite balle bien capricieuse.

#### Des actions de promotion

La découverte du tennis de table par les jeunes scolaires de Serris se prolongera le dimanche 28 janvier 2007 par l'ouverture de la salle le matin à leurs mamans. Celles-ci pourront ainsi échanger quelques balles avec leurs enfants.

Pour développer et promouvoir la pratique féminine, le club a présenté, lors du tournoi régional féminin, 7 de ses jeunes filles : 3 sont atteints les 1/16° de finales.

#### La pratique loisir

Le sport loisir n'est pas oublié. L'ouverture quotidienne de la salle permet à chaque adhérent de venir jouer selon son envie et sa disponibilité. Deux créneaux encadrés par un entraîneur leur sont ouverts en semaine. Le Tournoi de Noël et son habituel goûter, ou le tournoi de la galette en janvier, offrent à tous les pongistes une pratique ludique, divertissante et conviviale, dans un cadre associatif en pleine évolution.



Les filles en plein effort durant un match.





Maire Adjoint Chargé du Sport

# Résultats de mi saison de nos associations

## Racing Club de Serris (football)

15 ans garçons : un début de saison en "fanfare" pour les joueurs de JOAS DE JESUS qui continuent sur la lancée de leur montée en 1 division de District de la saison dernière. Déjà largement en tête de leur championnat à la mi-saison ; nous leur souhaitons la même fin de parcours et bon courage pur la suite !

**Féminines seniors**: Encore et encore un exploit en challenge de France pour nos féminines; une victoire domicile contre une équipe évoluant en Nationale 3 Montigny les Bretonneux. Après un début de match difficile, menées 3-1, les filles réagissent et montrent tous leurs potentiels pour finalement l'emporter 4 à 3. Félicitations Mesdemoiselles!

Les sélections: 1 garçon (14 ans) et 6 filles (-16 ans); le Racing Club de Serris Val d'Europe est bien représenté dans les sélections départementales jeune en cette fin de saison 2006 : Quaillon Audric, Danguy Vanessa, Cotte Marion, Auert Léonie, Rouyard Stéphanie, Staelens Coralie et Carollo Jennifer.

**Tournoi Futsal poussins.** Gymnase Éric Tabarly à Serris, dimanche 18 février 2007, toute la journée. Venez nombreuse pour encourager nos jeunes.

Stage de football. Vacances de Pâques 2007, du lundi 16 au samedi 21 avril 2007.

Ouvert à tous : Garçons et Filles de 8 à 15 ans, Licencié(e) s ou non dans un club.

Val d'Europe Trophée Benjamins. Tournoi de Pentecôte, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai 2007. Venez nombreux pour encourager nos jeunes.

> Renseignements pour ces 3 manifestations: Thierry DAVID au o6 23 14 00 04.

## **TPB-ASSRVE** (tennis)

Le second OPEN Jeunes du TPB-ASRVE s'est déroulé pendant les vacances scolaires de la Toussaint, avec une augmentation du nombre de participants (76).

Filles G

Finaliste : Sonia BOUKHATEM COUPVRAY Vainqueur : Fanny CHANDARA COUPVRAY

Info supplémentaire : Laurie TOP est finaliste en 13-14 ans du Circuit Master Kit Kat qui se déroule au Centre de Ligue à Croissy

Beaubourg

Garçons

Finaliste 15/16: Baptiste SEVIN MEAUX

Vainqueur 15/16 : Alexandre CHAMOULAUD BUSSY

Finaliste 13/14: Mehdi BELHAMICI GAP Vainqueur 13/14: Driss BELHAMICI GAP Finaliste 11/12: Mathieu BENSIMON TPB Vainqueur 11/12: Driss BELHAMICI GAP

#### Espace moto tout terrain

	Championnat	Catégorie	Rang		Championnat	Catégorie	Rang
Axel DREAU	Île de France	65 cm <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup>	Kylian PETROFF	Île de France	50 cm <sup>3</sup>	11 <sup>e</sup>
Dorian PRYZBOS	Île de France	65 cm <sup>3</sup>	9e	Scott BOURGEAT	Île de France	50 cm <sup>3</sup>	12 <sup>e</sup>
Romain CHEVALIER	Île de France	65 cm <sup>3</sup>	12 <sup>e</sup>	Romain PRYZBOS	France	85 cm <sup>3</sup>	52 <sup>e</sup>
Romain PRYZBOS	Île de France	85 cm³	7 <sup>e</sup>	Axel DREAU	France	65 cm <sup>3</sup>	9e
Enzo MAGLIONE	Île de France	50 cm <sup>3</sup>	8e	Dorian PRYZBOS	France	65 cm <sup>3</sup>	56e

#### Athlé Nord 77 Serris val d'Europe

Une des athlètes de l'association Athlé Nord77 Serris Val d'Europe, Hanan FARHOUN, a été sélectionnée avec l'équipe de France pour participer au championnat d'Europe de cross qui s'est déroulé à SAN GIORGIO (ITALIE), le week-end du 9 décembre dernier.

#### Les Randonnées Serrissiennes

La Bourgogne a ouvert ses portes aux "Randonnées Serrissiennes", le temps d'un long week-end. Elle a dévoilé ses couleurs dorées et chatoyantes tout en nous racontant son histoire.

Les randonneurs ont ouvert grands leurs yeux et leurs oreilles. Ils ont musclé cuisses et mollets dans un décor au relief surprenant par ses gorges et ses passages délicats!

C'est, donc, sur des chemins de chèvres qu'ils ont arpenté cette région vinicole, en savourant cette paisible nature...

Photos de groupe aux Hospices de Beaunes



# **Démo**cratie Conseil Municipal

# Serris : délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

## Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 28 septembre 2006

■ Demande de classement en zone touristique d'affluence exceptionnelle de l'extension du site "La Vallée ® Shopping Village" à Serris.

Il est rappelé que, par délibération en date du 12 mai 2000, le Conseil Municipal de Serris a demandé le classement en zone touristique du site "La Vallée® Shopping Village" à Serris.

Par arrêté en date du 11 décembre 2000, la Préfecture a donc classé ce site.

Fin 2005, la Société Value Retail a déposé un permis de construire pour l'extension du site "La Vallée Shopping Village", qui représente une extension de 2 750 m² (16 boutiques supplémentaires). L'ouverture devrait être effective en juin 2007.

Par courrier en date du 8 septembre 2006, la Société VR SERVICES SNC demande à la Commune de délibérer, afin que l'extension de la Vallée® puisse, à son tour, être classée en zone touristique d'affluence exceptionnelle.

Cette demande devra, par la suite, faire l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral et permettra à la Société VR SERVICES SNC de déposer une demande d'ouverture dominicale pour cette extension, au même titre que la 1º partie.

Pour rappel, les demandes de dérogation au repos dominical sont accordées par le Préfet, après consultation de la Direction Départementale du Travail, de la Chambre de Commerce, des Organisations Syndicales Départementales et avis favorable du Conseil Municipal concerné.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de demander à Monsieur le Préfet le classement en zone touristique d'affluence exceptionnelle de l'extension du site "La Vallée® Shopping Village" à Serris.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# ■ Modification de la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars 2006, adoptant les nouveaux périmètres scolaires.

Il est rappelé que, face à l'évolution des effectifs scolaires sur la Commune et aux incidences sur la carte scolaire, définie par l'Inspection de l'Éducation Nationale, les modifications des périmètres scolaires ont été votées par le Conseil Municipal du 23 mars dernier, de manière à ce que ceux-ci soient applicables à compter de la rentrée scolaire 2006-2007.

Après vérification, il s'avère que les logements situés sur la Place de Toscane ont des entrées différentes, à savoir, une sur le Cours de la Garonne, donc rattachée au Groupe Scolaire Jules Verne et une seconde sur le Cours du Danube. Du fait de sa position, cette dernière justifie donc un rattachement au Groupe Scolaire Henri Matisse.

Les règles de dérogation resteront inchangées, ainsi que l'application de la règle de la fratrie.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'adopter le rattachement du 40 Cours du Danube au Groupe Scolaire Henri Matisse.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### ■ Déclassement de la rue de Gascogne

Il est précisé que l'ouverture à la circulation publique d'une route existante, qui n'est pas classée dans le domaine public routier communal, ne nécessite pas d'enquête publique. Ces cas concernent surtout le classement des chemins ruraux, qui relèvent du domaine privé, dans la voirie communale.

Par conséquent, la Commune n'a pas nécessité à soumettre la procédure de déclassement de la rue de Gascogne à une enquête publique.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser le déclassement de la rue de Gascogne et de la passer dans le domaine privé de la Commune.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### Complément de la délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 1999, relative aux tarifs d'occupation du domaine public.

Le domaine public de la Commune fait l'objet de demandes d'occupation privative pour des installations diverses, telles que des terrasses ou des camions de déménagement.

Cette occupation privative n'est pas gratuite. Le Conseil Municipal a adopté le 13 avril 1999 un tableau de redevance d'occupation du domaine public.

Cependant, ce dernier doit être actualisé, afin de prendre en compte divers types d'occupation du domaine public. Il s'agit, notamment, des camions de déménagement, pour lesquels une réservation doit être effectuée par les Services Techniques, afin d'éviter les désordres sur la voie publique dus à des stationnements illicites.

Suite à une réunion du Groupe de Travail (composé d'Élus et du Cabinet du Maire) et après renseignements pris auprès du S.A.N.

du Val d'Europe, divers tarifs forfaitaires sont proposés pour :

- les bulles de vente et installations de caractéristiques similaires,
- cirques et autres attractions temporaires diverses,
- attractions permanentes,
- fêtes foraines,
- prise de vue (reportage photo),
- tournage de film,
- déménagement,
- marchés occasionnels, foires, brocantes et assimilés.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de modifier la délibération du Conseil Municipal du 13 avril 1999, relative aux tarifs d'occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal demande que le tarif, concernant les camions de déménagement, soit supprimé. Il est rappelé qu'il existe d'autres tarifs pour les entreprises et les particuliers.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### Motion de soutien au syndicat de transport : nouvelle demande d'une subvention totale de 300 000 euros auprès de Monsieur le Préfet et de Madame le Député.

Par courrier en date du 25 juillet 2006, M. Olivier BOURJOT — Président du Syndicat de Transport des secteurs 3 et 4 de Marne la Vallée — souhaite que chaque Commune du périmètre prenne une motion, demandant à M. le Préfet et  $M^{\text{me}}$  le Député de la  $8^{\text{e}}$  circonscription ( $M^{\text{me}}$  BRUNEL) une nouvelle subvention totale de 300 000 euros.

En effet, en 2004, dans le cadre de nombreuses démarches qui ont fait suite à la démission des membres du Comité du Syndicat de Transport, pour protester contre l'absence de financement du réseau de transport "PEP'S" par l'état, le Syndicat avait obtenu un engagement de la part du Préfet de Seine et Marne et de M<sup>me</sup> BRUNEL sur un financement exceptionnel de 500 000 euros.

Ces 500 000 euros auraient permis au Syndicat de solder les sommes dues à l'entreprise AMV au titre des déficits 2003 et 2004 du réseau, sans faire appel à nouvelle cotisation des Collectivités adhérentes.

Toutefois, 200 000 euros ont été effectivement versés par les Établissements Publics EPAMARNE et EPAFRANCE. M<sup>me</sup> le Député a écrit récemment à M. BOURJOT en l'informant de l'obtention de 100 000 euros. Il manque donc 200 000 euros.

Le Comité Syndical du Syndicat de Transport, réuni le 8 juin dernier, a approuvé une motion demandant à ce que l'engagement soit respecté en totalité.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'adopter la motion proposée par le Syndicat de Transport, en supprimant le mot "totale".

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# Relevé succinct du Conseil Municipal du 19 octobre 2006

#### ■ Affectation du résultat de l'exercice 2005

L'affectation du résultat consiste à intégrer, au Budget de l'exercice en cours, les résultats de l'exercice antérieur, constatés lors du vote du Compte Administratif.

Par conséquent, conformément au positionnement politique, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les 2 514 328,41 euros de la manière suivante :

- 1 357 000,00 euros à la section d'Investissement au compte 1 068 "Excédents de Fonctionnement capitalisés".
- 1 157 328,41 euros à la section de Fonctionnement au compte 002 "Excédent de Fonctionnement reporté".

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### ■ Vote du budget supplémentaire 2006.

Au regard des éléments présentés, le Budget Supplémentaire 2006 fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 1 600 000 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire ces 1 600 000 euros en autofinancement des futurs programmes d'Investissement liés à la voirie et aux équipements publics (chapitre 023 dépenses de Fonctionnement, chapitre 021 en recettes d'Investissement et chapitre 23 en dépenses d'Investissement).

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2006, voté section par section, arrêté comme suit :

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses		
Propositions nouvelles	1 830 928,41 €	5 003 031,34€
Total section	1 830 928,41 €	5 003 031,34 €
Recettes		
Propositions nouvelles	1 830 928,41 €	5 003 031,34€
Total section	1 830 928,41 €	5 003 031,34 €

#### Demande de subvention dans le cadre du contrat triennal de voirie (2006/2008)

Dans le cadre du projet de réhabilitation des voies, les Services Techniques proposent la réalisation d'un Contrat Triennal de Voirie, concernant certaines voies de la Commune pour la période 2006-2007-2008.

Ce contrat fait l'objet d'une demande de subvention au Conseil Général de Seine et Marne.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'adopter l'échéancier des travaux proposés, hors maîtrise d'œuvre, comme suit et d'autoriser Monsieur le Maire à demander au Conseil Général une subvention dans le cadre de ce Contrat Triennal :

- les deux premières années étant consacrées à la rue de la Garenne, la rue de la Marnière, l'avenue de Bellesmes, les Impasses de la Jouy, des Prés, du Moulin, du Lavoir, du Clos de la Fontaine et de Lara, la rue de l'Église (uniquement l'impasse) et l'Impasse de la Ferme du Couternois, ainsi que l'avant-projet détaillé rue Émile Cloud
- la troisième année sera destinée à la réalisation de la rue Émile Cloud.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# Relevé succinct du Conseil Municipal du 6 décembre 2006

#### ■ Débat d'orientation budgétaire 2007

# Le Débat d'Orientation Budgétaire 2007 est établi selon le contexte suivant :

- Croissance significative de la population : + 11% (de 5 220 habitants à 5 776 habitants ; la population réelle + fictive est de 11464 habitants).
- Croissance significative des bases fiscales prévisionnelles (16 009 000 euros de bases fiscales, soit une croissance de 11,39 %).
- Recettes exceptionnelles sur les Droits de Mutations (+ 75 %), dû à un décalage dans les versements de la Direction Générale des Impôts.
- Croissance des dépenses de Fonctionnement, liées à plusieurs paramètres: arrivée de population, livraison d'équipements (Hôtel de Ville, extension du gymnase en année pleine, Maison Équinoxe

# **Démo**cratie Conseil Municipal

# Délibérations du Conseil Municipal

en année pleine, terrain de grand jeu en année pleine).

#### Les principaux axes du Budget 2007 sont les suivants :

- Non-augmentation des taux d'imposition.
- Mise en place d'une tarification dégressive pour la restauration.
- Augmenter la capacité d'accueil de la  $2^{\rm e}$  structure Petite Enfance (de 30 places à 35 places au  $1^{\rm e}$  janvier 2007 et augmentation d'une heure de l'amplitude horaire journalière).
- Améliorer le cadre de vie des Serrissiens avec notamment l'augmentation des moyens affectés à la propreté urbaine.
- Maintenir un bon niveau de service public tout en intégrant l'accueil des nouveaux Serrissiens et les livraisons d'équipements.
- Poursuivre la politique d'optimisation de la gestion des services.
- Maintien d'une gestion saine et rigoureuse de manière à ne pas obérer l'avenir.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# ■ Décision du Conseil Municipal de maintenir ou non un Adjoint sans délégation dans ses fonctions

Conformément au 3° alinéa de l'article L 2 122-18 du Code Générale des Collectivités Territoriales, "lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un Adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions".

Or, en vertu de l'article L 2 122-20 du C.G.C.T. et par voie d'arrêté municipal (n° 2006-158 du 24 novembre 2006), Monsieur le Maire a retiré sa délégation aux Affaires Sociales à M. GUEGUEN, 1er Adioint

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien de ce dernier dans ses fonctions d'Adjoint. Le vote a lieu à bulletin secret.

VOTE: - 10 Non - - 04 Oui - 1 bulletin blanc - 1 bulletin nul

À la majorité absolue, le Conseil Municipal a décidé de ne pas maintenir M. GUEGUEN dans sa fonction d'Adjoint.

# ■ Positionnement du Conseil Municipal sur un poste d'adjoint vacant

Suite à la décision du Conseil Municipal de ne pas maintenir M. GUEGUEN dans ses fonctions d'Adjoint, le Conseil Municipal doit de se prononcer sur le devenir du poste d'Adjoint vacant.

Après un vote à main levée, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité absolue, de maintenir le poste d'Adjoint vacant.

**VOTE:** - 12 Pour - 03 Abstentions - 01 Refus de vote

Suite à cette décision, le Conseil Municipal doit également se prononcer sur le rang qu'occupera ce nouvel Adjoint.

Après un vote à main levée, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité absolue, que l'Adjoint nouvellement élu prendra rang après tous les autres Adjoints.

**VOTE:** - 14 Pour - 01 Abstention - 01 Refus de vote

#### ■ Élection d'un nouvel adjoint

Le Conseil Municipal ayant décidé de procéder au remplacement de l'Adjoint, un vote à bulletin secret a donc lieu.

Messieurs FABRIANO et GUEGUEN se présentent pour ce poste. Après dépouillement, le Conseil Municipal désigne, à la majorité absolue, M. FABRIANO Anicet pour occuper le poste de 6° Adjoint au Maire, dont les voix se décomposent comme suit :

- M. FABRIANO: 12 voix - M. GUEGUEN: 03 voix - Bulletin blanc: 01

#### Décision du Conseil Municipal de maintenir ou non un Adjoint sans délégation dans sa délégation au SAN du Val d'Europe

Le Conseil Municipal a, dans sa délibération du 17 mars 2001, délégué M. GUEGUEN pour le représenter au sein du S.A.N. du Val d'Europe.

Considérant le retrait de sa délégation aux Affaires Sociales (arrêté municipal n° 2006-158 du 24 novembre 2006) et la décision du Conseil Municipal de ne pas maintenir M. GUEGUEN dans ses fonctions d'Adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de ce dernier dans sa délégation au S.A.N. du Val d'Europe. Le vote a lieu à bulletin secret.

VOTE: - 12 Non - 03 Oui - 01 Bulletin blanc

## ■ Désignation d'un nouveau délégué au San du Val d'Europe

Le Conseil Municipal ayant décidé de ne pas maintenir M. GUEGUEN dans ses fonctions d'Adjoint et lui ayant retiré sa délégation au S.A.N. du Val d'Europe, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un nouvel élu pour le représenter au sein du S.A.N. du Val d'Europe.

Cette désignation se fait par vote à bulletin secret.

M<sup>me</sup> AUDRAIN et M. GUEGUEN se présentent pour ce poste.

Après dépouillement, le Conseil Municipal désigne, à la majorité absolue,  $M^{\text{me}}$  AUDRAIN Sylvie pour représenter la Commune au S.A.N. du Val d'Europe, dont les voix se décomposent comme suit : -  $M^{\text{me}}$  AUDRAIN : 14 voix - M. GUEGUEN : 02 voix



# Au Quo tidien Associations

# Maison des Associations: Équinoxe sort de l'ombre

Faisant de l'ombre au soleil, la Maison des associations de Serris, baptisée "Équinoxe", a été inaugurée le samedi 16 décembre dernier. Équinoxe est un lieu destiné à faciliter la vie des associations serrissiennes à vocation sportive, culturelle ou festive, en leur offrant un espace convivial de rencontres, de dialogues et de réflexion.

Sur une surface totale de près de 188 m², la Maison Équinoxe regroupe 4 bureaux destinés aux associations pour qu'elles puissent y effectuer leurs travaux administratifs. Un autre bureau est réservé à l'accueil par la Mairie où une permanence sera effectuée afin d'apporter une aide institutionnelle aux associations et une salle de réunion leur sera attribuée sur demande.

Les principaux objectifs de cette maison sont les suivants :

- La centralisation des informations sur l'ensemble des manifestations serrissiennes ;
- La création d'un pôle d'idées ;
- Apporter un support juridique et technique aux associations ;
- Permettre la tenue de réunion à thème.

Ce samedi 16 septembre, les premiers représentants d'associations qui avaient fait le déplacement ont pu apprécier la qualité des locaux mis à leur disposition.



L'association "l'Atelier" avait investi les lieux pour l'occasion pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Lors de son discours, M. le Maire n'a pas manqué de souligner le réel intérêt que représente la présence d'associations sur notre commune. Elles sont le cœur d'une commune et permettent de tisser un lien social entre les habitants.

Souhaitons longue vie à Équinoxe pour qu'elle déroge à la règle et ne soit pas qu'éphémère!



M. Gayaudon, Maire de Serris, en compagnie de ses élus et administrés et de M. Balcou, Président du San, coupant le traditionnel ruban.



Équinoxe, la Maison des Associations Serrissiennes

# Au Quotidien Démarches

# Cartes de transports Rubis, Amethyste et Fuschia

Suite à la demande d'un Serrissien, retrouvez les démarches concernant les cartes de transports Rubis, Améthyste et Fuschia.

Trois types de cartes de transport peuvent être proposés selon certaines conditions.

# La carte RUBIS est délivrée par le Conseil Général

Ce titre de transport vous permet de voyager gratuitement sur le réseau routier des bus OPTILE de la Région Ilede-France; moyennant une participation aux frais de dossier de 15 euros.

# La carte AMETHYSTE est également délivrée par le Conseil Général

Cette carte vous permet de voyager à demi-tarif sur les réseaux SNCF-RATP banlieue en Ile-de-France ou gratuitement pour les anciens combattants et veuves de guerre; moyennant une participation aux frais de dossier de 15 euros.

#### Les conditions d'obtention

Peuvent prétendre à ces titres de transport :

- les personnes âgées de plus de 65 ans non assujetties à l'impôt sur le revenu,
- les personnes adultes reconnues handicapées par la Cotorep et non assujetties à l'impôt sur le revenu,
- les anciens combattants âgés de 65 ans et plus (sauf titulaires de la carte "pensionné de guerre" simple et double barre rouge ou double barre bleue),
- -- les veuves de guerre titulaires d'une pension, âgées de 65 ans et plus.

# Pour la carte Rubis et Améthyste, il faut vous rendre au service Social de la Mairie muni des pièces suivantes :

# Pour une première demande :

- une copie intégrale du livret de famille ou une copie recto verso de la carte d'identité,
- une photo d'identité récente,
- pour les personnes âgées : dernier avis d'imposition (précisant que vous êtes non-imposable),
- pour les personnes handicapées : dernier avis d'imposition + copie de la carte d'invalidité délivrée par la COTOREP ou la notification de versement de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- pour les anciens combattants : copie de la carte du combattant,
- pour les veuves de guerre : copie du brevet d'inscription.

#### - Pour un renouvellement :

- une photo d'identité récente,
- joindre la copie de l'ancienne carte de transport,
- pour les personnes âgées ou handicapées : le nouvel avis d'imposition,
- pour les personnes handicapées : copie de la carte d'invalidité délivrée par la COTOREP ou la notification de versement de l'AAH,
- pour les anciens combattants : copie de la carte du combattant,
- pour les veuves de guerre : copie du brevet d'inscription.

## Pour plus d'infos :

- Service social de la Mairie de Serris : Tél.: 01 60 43 52 00 Fax: 01 60 43 08 13 E-mail: d.durdon@mairie-serris.net Site: www.mairie-serris.net

# Il existe également la carte FUSCHIA

Cette dernière vous permet d'utiliser gratuitement le réseau routier des bus du secteur.

Cette carte est destinée aux personnes âgées qui sont imposables sur le revenu.

Il est possible d'obtenir la carte Fuschia auprès du bureau de la gare routière pour un montant annuel de 150 euros.

Le demandeur peut éventuellement bénéficier d'une aide financière de la part du Centre Communal d'Action Sociale

Une fois l'obtention de la carte, le demandeur peut se présenter au service social de la Mairie avec son titre de transport et son dernier avis d'imposition.

Une réponse est ensuite faite pour informer le demandeur d'une aide accordée ou refusée.

#### Plus d'infos:

Horaires de tous les transports en commun d'Île d e France, guide pratique : www.optile.com

Site des bus Pep's : www.buspeps.fr

Site de la RATP: www.ratp.fr

# CAF de Seine et Marne

# Arrêt de travail pour maladie : droits et devoirs de l'assuré social

Lorsqu'un médecin prescrit un arrêt de travail pour maladie, sous réserve de remplir les conditions d'ouverture des droits et de respecter certaines formalités et obligations, l'assuré social peut prétendre aux versements d'indemnités journalières destinées à compenser partiellement la perte de salaire.

# Les formalités

Un nouveau formulaire "Avis d'arrêt de travail", tenant compte des mesures prises dans le cadre de la réforme de l'Assurance-maladie, vient d'être mis en place.

Après avoir complété les rubriques de ce formulaire ("l'assuré" "l'employeur"); l'assuré doit adresser dans les 48 heures suivant la prescription les 2 premiers volets de l'avis d'arrêt de travail à sa Caisse d'Assurance-maladie.

# Les obligations

Respecter les heures de sortie autorisées par le médecin, horaires qui ne peuvent excéder 3 heures consécutives par jour.

Se soumettre aux contrôles organisés par le service du contrôle médical.

**Demander l'autorisation préalable** de la Caisse d'Assurance-maladie pour tout **départ hors circonscription.** 

S'abstenir de toute activité non autorisée.

Si l'assuré ne respecte pas ces formalités et obligations, la Caisse d'Assurance-maladie peut supprimer tout ou partie des indemnités journalières dues.

Caisse d'Assurance-maladie de Seine et Marne 77 605 Marne la Vallée Cedex 03 Tél. : 0820 904 138 (0,118 cts/min)

# Inscriptions pour les Restaurants du Cœur d'Esbly.

Tous les lundis et mercredis, depuis le 4 décembre 2006, de 9 h 00 à 11 h 00.

## Pièces à présenter :

- tous les justificatifs concernant votre situation de famille,
- tous les justificatifs de ressources et de dépenses.

Distribution des colis-repas. Le lundi, le mercredi et le vendredi de 10 h 00 à 11 h 30, rue Mademoiselle Poulet à Esbly.

# **Au Quo**tidien Prévention

# Attestations et brevet de sécurité routière

Attestations Scolaire de Sécurité Routière, Attestation de Sécurité Routière et Brevet de Sécurité Routière constituent des éléments indispensables pour une meilleure connaissance des risques et des règles applicables pour tous les types d'usagers.

# LES ATTESTATIONS SCOLAIRES DE SÉCURITÉ **ROUTIÈRE (ASSR)**

Présentes dans les collèges depuis 1993, les Attestations Scolaires de Sécurités Routière (ASSR) passées en cinquième et en troisième, font partie intégrante de l'enseignement obligatoire. Elles s'inscrivent dans le continuum de la formation théorique de tout citoyen usager de la route. Elles portent sur la connaissance des risques et des règles applicables pour chacun des types d'usagers : piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager d'une voiture, futur automobiliste. Elles visent à favoriser la compréhension du rapport entre la règle, le risque et l'accident.

Le dispositif de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) créée en 1977, a totalement été rénové en 1993. Il comporte désormais deux niveaux :

l'attestation scolaire de premier niveau (fin de 5e),

depuis le 1er janvier 2004, à toutes les personnes non titulaires du permis A ou B et nées après le 31 décembre 1987 sans limite d'âge.

Depuis le 17 novembre 1997, le Brevet de Sécurité Routière est délivré à l'issue d'une formation en deux phases:

- L'une théorique (entraînant la remise de l'ASSR 1er niveau),
- L'autre pratique, consistant en un stage payant d'initiation à la conduite des cyclomoteurs assurés par un formateur qualifié agréé par le Préfet (enseignant d'une auto-école).

Cette carte est délivrée après l'option de l'ASSR.



Roger DUMONT Maire Adioint Chargé de la Prévention Sécurité



Tél. : 01 60 43 27 15 Fax: 01 60 43 10 66 police.municipale@mairie-serris.net

# Prévention-sécurité

# Le stationnement abusif

Tout stationnement d'un véhicule sur la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours, constaté par un policier, est considéré comme abusif (art. 417-12 du code de la route, contravention de 35 euros). L'enlèvement du véhicule est demandé par la Police, à un garage agréé par la préfecture et est à la charge du propriétaire.

# Conférence : drogues et adolescents

Le jeudi 14 décembre dernier, la Police Municipale de Serris a organisé une conférence au nom explicite : "dépendances : s'informer pour mieux réagir". Le docteur Pillot, Médecin Psychiatre addictologue et M. Aïchouba, Directeur du Centre d'Action Éducative de Lagny-sur-Marne ont fait part de leurs réflexions et de leurs expériences concernant la relation entre les adolescents et les produits dont ils pourraient être dépendants : alcool, tabac, cannabis ou LSD. Une conférence qui a permis, comme son nom l'indique, de s'informer pour essayer de mieux réagir face des comportements à risque pour des adolescents.



# Soutien scolaire

La Boîte à Crayons organise des cours de soutien scolaire.

Primaire - collège - lycée - adulte

Cours collectifs:

anglais, Français, alphabétisation

Horaires de la Mini school (cours d'anglais) :

mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 Samedi de 9 h 00 à 10 h 00 jeudi de 17 h 00 à 18 h 00 **Matières:** lettres, sciences, mathématiques, Histoiregéographie, économie...

Stage intensif, préparation aux examens :

brevet des collèges, BAC

Pour tous renseignements
Contactez M. HENNEBOIS au 06 72 89 41 28

# Réseau ONCOVAL

Vous êtes (ou avez été) atteint(e) d'un cancer ?

Dans votre entourage proche, une personne est atteinte d'un cancer ? Vous avez besoin d'un soutien et souhaitez rencontrer un psychologue ?

Contactez le Réseau ONCOVAL (accrédité ARH-URCAM) mandaté, sous certaines conditions, par la Sécurité Sociale pour proposer des consultations de psychologie, prises en charge financièrement par le réseau.

**Téléphone :** 01 49 83 18 15 **Fax :** 01 49 83 18 19 **Courrier :** Réseau ONCOVAL,

cellule de coordination

2 rue des Pères Camilliens - 94 366 Bry sur Marne

E-mail: consultationpsy@oncoval.org

Vous n'avez pas d'argent à débourser. Vous n'avez pas à justifier du montant de vos ressources pour bénéficier de ces consultations.

# Nouveau commerce

#### PIZZ@ TIME'S

Pizzeria, sur place ou à emporter.

14 avenue de Saria - 77 700 Serris

Tél.: 01 64 17 01 04

- Ouverture 7 jours sur 7 : - du lundi au vendredi, de 11 h 00 à 14 h 30
- et de 18 h 00 à 22 h 30 - le week-end, jusqu'à 23 h 00.



# Agenda Serris

# FERME DES COMMUNES

Samedi 13 janvier 2007, à 21 h 00 (Tout Public)

Spectacle et humour musical: Mes scies à moi.

Par Jean-Marie GERINTES

Vendredi 19 janvier 2007, à 20 h 30 (Entrée libre)

Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain : "les autoportraits".

Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET

Samedi 20 janvier 2007, à 21 h 00 (Tout Public) Soirée Tzigane : concert de BALVAL.

Samedi 27 janvier 2007, à 21 h 00 (Tout Public) Cabaret Songs, musique de cabaret allemand + expo photos.

Par Sophie LELEU

Dimanche 11 février 2007, à 16 h 00 (Jeune Public)

Spectacle de magie : L'apprenti magicien.

Par Sébastien MOSSIÈRE

Du 5 mars au 10 mars 2007

Semaine de la diversité culturelle

Samedi 10 mars 2007, à 21 h 00 (Tout Public) Concert musique du monde : carte blanche à ABAJI.

Du 15 au 18 mars (Tarif spécial)

3º édition des rencontres Théâtrales
Amateurs

Vendredi 23 mars, à 20 h 30 (Entrée libre)

Conférence sur l'Art Moderne et

# **CULTURE**

Du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril, 2007, de 10 h 00 à 18 h 00.

Exposition de peinture et de modelage : "Carnets intimes" Avec le parrainage de l'association "L'Atelier"

de Serris. Entrée libre.

# SPECTACLES, FÊTES et LOTO

Samedi 27 janvier 2007

**Loto Grand Cœur** 

Salle Jean de La Fontaine **Contact :** 06 98 12 96 73.

**Contact:** 00 70 12 70 75.

Samedi 24 mars 2007

Bourse aux vêtements d'été

Organisée par les Randonnées Serrissiennes

**Contact :** 01 60 43 21 89.

# **SPORT**

Dimanche 21 janvier 2007

Randonnée : Doué (11 ou 19 km) Organisée par les Randonnées Serrissiennes. Contact : M<sup>me</sup> BOUTIER au 06 16 02 55 96.

Dimanche 18 février 2007

Tournoi futsal poussins

Organisée par les Randonnées Serrissiennes. **Contact :** M. DAVID au 06 23 14 00 04.

Gymnase Éric Tabarly.

# INFO MUNICIPALE

31 janvier, 15 février, 22 mars 2007

**Conseil Municipal** 

En mairie.



Mairie de Serris - 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net E-mail: contact@mairie-serris.net